



Programme des Nations Unies pour le Développement Niger

Rapport final du Projet « Contribution à la consolidation de la paix dans le nord du Niger »



Pointe du monument de la paix dans la Commune d'Agadez dont la construction a été réalisée dans le cadre du projet, avril 2014, PNUD NIGER

Projet ID:	82830
Durée :	18 mois + 3 mois (mai 2012 à février 2014)
Budget total:	6 101 650 USD
Agence responsable :	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

AOUT 2014

Contribution à la consolidation de la paix dans le nord du Niger

Projet réalisé avec la contribution financière de

L'UNION EUROPEENNE, du ROYAUME DU DANEMARK et du PNUD



*Au service
des peuples
et des nations*

1 TABLE DES MATIERES

1	TABLE DES MATIERES	3
2	ACRONYMES	4
3	RESUME EXECUTIF	5
3.1	Résultats par produit	5
3.2	Principaux défis	6
4	CONTEXTE.....	7
5	REALISATION DES PRODUITS/EFFETS	7
6	VISIBILITE DU PROJET	30
7	DEFIS RENCONTRES.....	32
8	LEÇONS APPRISES	33
9	RESUME DES DEPENSES	35
9.1	Les ressources du projet	35
9.2	Les dépenses du projet.....	35
10	ANNEXES	37

2 ACRONYMES

ADL :	Appui au Développement Local
ALPC :	Armes légères de Petites Calibres
BEPC :	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
CFDC :	Centre de Formation en Développement Communautaire
CFED :	Certificat de Fin d'Etudes du Premier Degré
CFGCT :	Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales
CNCCAI :	Commission Nationale de Contrôle et de Collecte des Armes Illicites
COSEPT :	Conseil Supérieur de l'Enseignement Professionnel et Technique
CR/PGCA :	Comité Régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
DDE/LCD :	Direction Départementale de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification
EFPT :	Enseignement et Formation Professionnels et Techniques
EMAIR :	Ecole des Mines de l'Air
ENAM :	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
FDS :	Forces de Défense et de Sécurité
GSAD :	Groupe Sahélien d'Appui au Développement
HACP :	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
HIMO :	Haute Intensité de main d'œuvre
IdS CT :	Instrument de Stabilité à Court Terme
IEC :	Information, Education et Communication
LOA :	Lettre d'Accord
MOU :	Mémoire d'Accord
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PNUD :	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PSEF :	Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation
SCAP/RU :	Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponses aux Urgences
SRP :	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
STD :	Services Techniques Déconcentrés
UE :	Union européenne

3 RESUME EXECUTIF

Financé par l'Union Européenne (2.934.636 Euros), le Danemark (1.300.000 Euros) et le PNUD (359.906 Euros), le projet « Contribution à la Consolidation de la Paix dans le Nord du Niger », mis en œuvre, sous la tutelle de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), avait pour objectif général de soutenir les initiatives de développement dans le nord du Niger, en particulier dans les régions d'Agadez, de Tahoua et de Tillabéry. La convention de financement du projet a été signée le 11 mai 2012. Prévu pour une durée initiale de 18 mois (mai 2012 - novembre 2013), le projet a été prorogé de trois mois et a pris fin en février 2014. Il s'inscrit dans le cadre de l'Instrument de Stabilité à Court Terme (IdS-CT) de l'Union européenne.

Le Projet visait la réalisation des (3) produits suivants : (i) la sécurité des personnes et des biens est renforcée, (ii) la réinsertion socioéconomique des jeunes sans emploi de la communauté est appuyée et (iii) les institutions et les initiatives pour la consolidation de la paix sont appuyées.

3.1 Résultats par produit

Produit 1: quinze (15) unités de police municipale ont été créées dans les quinze (15) communes de la région d'Agadez et sont aujourd'hui fonctionnelles. Les opérations de déminage humanitaire et de sensibilisation associées ont permis de déminés et dépollués 967 722 m² et 266 km d'axes secondaire. Cependant, en dépit des efforts de sensibilisation et de la fourniture d'appuis institutionnels, il s'est avéré impossible d'obtenir des résultats en matière de collecte d'armes illicites compte tenu du caractère de courte durée du projet IDS et surtout le retrait du financement du budget alloué aux microprojets contre les armes remises.

Produit 2: les activités de réinsertion socio-économique ont fait l'objet d'une approche intégrée avec une dimension à la fois locale, régionale et nationale. Cette approche a permis l'emploi temporaire de plus de 14000 jeunes, hommes et femmes, dans des travaux d'intérêt public et la formation professionnelle de plus de 200 jeunes. En outre le projet a permis d'évaluer la situation professionnelle des jeunes sans emploi dans la région d'Agadez, de construire et d'équiper deux centres de formation professionnelle en développement communautaire et d'en équiper deux autres, d'élaborer les curriculum de formation qui seront réutilisés, y compris pour les formations à l'entrepreneuriat, et d'élaborer au niveau national une note d'orientation visant à l'élaboration d'une stratégie de formation professionnelle de courte durée.



Transport des travailleurs pour la réhabilitation des pistes rurales dans la commune de Tabelot

La méthodologie retenue pour la réalisation des projets HIMO s'est avérée particulièrement pertinente au vu des objectifs du projet en matière de consolidation de la paix et de la

faiblesse de l'administration dans les régions septentrionales du Niger, malgré les difficultés de mise en œuvre et de suivi. Cette approche a permis aux autorités locales de renforcer leurs capacités de gestion des projets par la pratique (ce qui est rarement le cas) et d'être les principaux acteurs de leur développement communautaire, ce qui a contribué au renforcement de leur autorité et de la confiance de leurs administrés.

Produit 3: le projet a contribué au renforcement des capacités et des compétences des autorités nationales (HACP et CNCCAI), régionales (Conseil régional d'Agadez) et locales (les maires et élus locaux des quinze communes d'Agadez) en matière de bonne gouvernance dans le nord du Niger.

De plus, le projet a soutenu des initiatives de paix qui ont été mises en œuvre par 9 ONG nationales dans les régions d'Agadez, Tillabéry et Tahoua. Enfin des activités à forte valeur symbolique ont été financées comme la construction du monument de la paix à Agadez et la reconstruction, par le Génie militaire, de l'école de Tezerzet détruite dans de précédents combats entre l'armée et les rebelles.

3.2 Principaux défis

Le projet a couvert les quinze communes de la région d'Agadez dont plusieurs font très rarement l'objet d'une intervention de la part des partenaires du développement du fait de leur éloignement et des contraintes sécuritaires.

Les principaux défis rencontrés vont de pair avec cet objectif ambitieux en matière de couverture géographique. L'éloignement des communes et les contraintes sécuritaires, exacerbées par le conflit malien, ont largement accru les coûts de suivi sur le terrain et rendu le suivi rapproché des partenaires de mise en œuvre difficile. A titre indicatif, pour une mission de suivi et de supervision des activités du projet de 10 jours dans les 15 communes, deux équipes parcourent plus de 5 045 Km sur un terrain désertique pour un coût estimatif de 12,000US\$.

Ces difficultés, associées à la faible capacité des partenaires locaux de mise en œuvre (ONG, communes), ont causé certains retards dans l'exécution du projet. Par ailleurs l'évaluation en temps réel de la contribution des activités aux produits du projet s'en est trouvée compliquée. Ces difficultés ont démontré la nécessité de conserver une flexibilité importante au niveau opérationnel dans la définition sur le terrain des activités devant contribuer au produit défini dans le document du projet. Enfin la pérennisation des acquis tant en matière de sécurité communautaire que d'insertion socio-économique, ainsi que la gestion des attentes des populations, restent un défi majeur en raison de la durée limitée du projet dans un contexte de vulnérabilité très élevée.

4 CONTEXTE

Le Niger a mis en place en octobre 2011 une Stratégie de sécurité et de développement des zones sahélo-sahariennes. Cette stratégie vise essentiellement à impulser une dynamique plus forte de développement économique, social et culturel dans ces zones qui sont confrontées à une problématique spécifique de développement largement influencée par les conditions délétères de sécurité y prévalant. Cette stratégie met un accent particulier sur la situation de la jeunesse confrontée à une crise à facettes multiples, caractérisée par le chômage, l'analphabétisme, l'oisiveté et l'exode. La problématique de la sécurité au Niger est un défi majeur pour la paix, la stabilité et le développement de la bande sahélo-saharienne, fragilisant l'Etat et minant le processus de développement dans le nord du pays.

C'est dans ce contexte que l'Union européenne, le Danemark et le PNUD se sont engagés à soutenir les initiatives de développement dans le nord du Niger à travers l'Instrument de Stabilité à Court Terme (IdS-CT) dans les régions d'Agadez, de Tahoua et de Tillabéry. Une convention de financement a été signée le 11 mai 2012 et le projet, intitulé « Contribution à la Consolidation de la Paix dans le Nord du Niger », a été mis en œuvre en collaboration avec les autorités décentralisées sous la tutelle de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP). Prévu pour une durée initiale de 18 mois (mai 2012-novembre 2013), le projet a été prorogé de trois mois, sans coût additionnel, et a pris fin le 10 février 2014.



HIMO : Réhabilitation des pistes rurales de la commune de Tabelot

Il s'articule autour de trois (3) axes : (i) le renforcement de la sécurité des personnes et des biens, (ii) l'appui à la réinsertion socioéconomique des jeunes sans emploi de la communauté et (iii) le soutien aux institutions pour la consolidation de la paix.

5 REALISATION DES PRODUITS/EFFETS

Le projet de « Consolidation de la Paix dans le Nord du Niger, Instrument de Stabilité à Court Terme » est intervenu dans les quinze (15) communes de la région d'Agadez, ainsi que dans 4 communes de la région de Tahoua et 4 communes de la région de Tillabéry pour le fonds d'appui aux initiatives de paix. Ce rapport final met en exergue les résultats atteints par le projet et les changements qu'il a permis d'apporter au bénéfice des populations ciblées.

5.1 Produit 1: La sécurité des personnes et des biens est renforcée

5.1.1. Sous-produit : Les unités de police municipale dans les quinze communes de la région d'Agadez sont en place et fonctionnelles

Cet axe découle du constat que la région d'Agadez représente en superficie 52 % du territoire national soit plus de 600.000 Km². Ce territoire est très faiblement peuplé et est par endroit difficile d'accès. Le dispositif de sécurité déployé par l'Etat est, du point de vue tant des effectifs que des moyens, nettement en deçà des défis sécuritaires auxquels la région doit faire face. La mise en place d'unités de police municipale dans les 15 communes de la région

d'Agadez a permis de renforcer la sécurité au niveau communautaire en appui aux Forces de défense et de sécurité (FDS) dans les dimensions et les contraintes exposées ci-après.

5.1.1.1. Activité : Recrutement, formation, encadrement et prise en charge des frais de fonctionnement des unités de police municipale

Recrutement et formation : 234 policiers municipaux dont 53 femmes (225 nouvellement recrutés et 9 déjà en fonction dans la commune d'Agadez) ont été formés à l'Ecole Nationale de Police et de la Formation permanente pendant 4 mois, de juillet à octobre 2012, suite à la signature d'une lettre d'accord entre la HACP et le PNUD.

A la fin du projet, les communes ayant les moyens d'assurer la prise en charge des policiers sur leur budget municipal ont fait état d'un besoin de formation complémentaire pour les agents de la police municipale afin de renforcer leurs compétences et la connaissance de leur rôle et de leurs responsabilités. L'évaluation finale du projet prévue au mois de septembre – octobre 2014 établira les besoins exacts et fera des recommandations spécifiques.

Encadrement : Sur la demande de la HACP, un encadreur issu des rangs des Forces de Défense et de Sécurité nationales a été affecté à chaque unité, à l'exception des unités de Fachi et de Bilma. Ceci était dû du fait que dans ces deux communes, il n'y a pas de brigade de proximité d'une de ces différentes Unités de FDS dans leur Département et ainsi elles n'ont pas pu avoir un Officier/sous Officier à détacher pour encadrer la police municipale.

Prise en charge de frais de fonctionnement : sur la base d'une lettre d'accord entre le PNUD et les communes concernées, une indemnité mensuelle de 50 000 FCFA par policier a été allouée par le projet jusqu'au 31 octobre 2013 pour le paiement des salaires. L'extension du projet de 3 mois a permis d'assurer le financement de la police municipale jusqu'au 31 décembre 2013, les communes n'ayant pas prévu sa prise en charge dans les budgets communaux pour l'année 2013.

L'indemnité mensuelle des encadreurs, d'un montant de 75000 FCFA, a été prise en charge par le projet jusqu'au 31 octobre 2013 et prolongée jusqu'en décembre 2013 après l'extension du projet.

Il était prévu que lorsque l'appui financier de l'Union européenne, incluant les salaires des policiers et les primes d'encadrement, arriverait à terme le 31 décembre 2013, les communes inscrivent ces charges au budget communal. Au 31 décembre 2013, aucune commune n'avait inscrit dans son budget de fonctionnement la prise en charge de son unité de police municipale. Dans le cadre de l'IDS/Phase 2, la HACP a négocié et obtenu la prise en charge des policiers jusqu'en juin 2014. A partir de juillet 2014, les communes étaient tenues de prendre la relève. A cette date, sept communes (Arlit, Agadez, Tchirozerine, Fachi, Djado, Ingal et Dirkou), ont inscrit dans leur budget les coûts de fonctionnement de la police municipale. Dans les six autres communes (Danart, Timia, Iférouan, Gougaram, Tabelot et Aderbissanat), le Conseil communal n'a pas encore pris de décision. Seules deux communes, Bilma et Dabaga ont indiqué ne pas avoir la capacité financière de pérenniser la police municipale dans son état actuel. Il ressort donc que la police municipale n'est pas pérenne dans sa dimension actuelle, vu que plus de 60% des mairies concernées n'ont pas pu jusqu'à présent prendre en charge le coût des effectifs actuels. La décision initiale d'établir à quinze le nombre de policiers municipaux par commune sans tenir compte de la taille de celles-ci et de leur capacité de financement a grevé la pérennité de cette activité au-delà du projet.

L'évaluation finale du projet fera des recommandations quant aux conditions et modalités qui permettraient la pérennisation de la police municipale.

5.1.1.2. Activité : Equipement des unités de police municipale en moyens de transport et de communication

Kit de service: les policiers ont reçu un kit de service comprenant un uniforme et des accessoires de fonction. A noter que pour la commune d'Agadez, les policiers déjà en fonction avant le projet n'ont pas reçu de kit de service.

Moyens de transport : cinq motos ont été mises à la disposition de chaque commune à partir de mars 2013 pour faciliter le déplacement des policiers et leur permettre d'accomplir leurs tâches, soit 75 motos au total. Un second lot de 15 motos a été mis à disposition pour faciliter la mobilité des encadreurs des différentes unités de police. De mars à décembre 2013, chaque commune a reçu un forfait mensuel de 250 000CFA pour couvrir les frais de carburant, d'entretien et de maintenance des motos.

Moyens de transmission : Faisant suite à une étude de faisabilité commissionnée par la HACP et financée dans le cadre du projet, les parties prenantes, notamment les FDS, se sont mises d'accord sur l'utilisation de radios HF comme moyens de transmission à mettre à la disposition des communes. Les 15 systèmes radio ont été acquis par la HACP et installés dans les communes et les formations dispensées dans le cadre d'une lettre d'accord signée entre le PNUD et la HACP sur le projet d'opérationnalisation de la police municipale. Le contrat de prestation avec le fournisseur incluait l'installation des équipements radio et du système solaire d'alimentation et la formation sur l'utilisation et la maintenance des radios. Ce dispositif opérationnel aujourd'hui.

5.1.1.3. Activité : Elaboration du statut juridique de la police municipale

Dans le cadre du projet, le PNUD a fait un plaidoyer auprès de la HACP pour l'élaboration d'un projet de loi portant modification du Code Général des Collectivités Territoriales permettant ainsi aux communes d'engager elles-mêmes leurs policiers municipaux. Le statut de la police municipale a été proposé par le Gouvernement en février 2013 et adopté par l'Assemblée Nationale en juin 2014.

5.1.1.4. Perception des bénéficiaires quant à l'impact de la police municipale sur la sécurité des personnes et des biens

L'évaluation de la sous-composante « police municipale » du projet doit permettre de mesurer l'impact de la mise en place des unités de police municipale sur la sécurité des personnes et des biens.

Pour autant, les témoignages positifs des autorités communales et des communautés locales indiquent que la police municipale contribue à renforcer la sécurité des personnes et des biens en assurant le maintien de l'ordre et en luttant contre les trafics illicites. La police municipale accompagne aussi utilement la mobilisation de ressources à travers la collecte des taxes sur les revenus. La presse a, par exemple, fait état en janvier 2013 de la découverte d'une cache de drogue par la police municipale de la commune de Timia.

Des recommandations concernant la pérennisation de la police municipale et touchant aux aspects suivants sont attendues de l'évaluation finale du projet :

- i. le nombre policier pouvant être pris en charge sur le budget de chaque commune ;
- ii. les besoins capacitaires supplémentaires, en matériel et éventuellement en effectifs, en adéquation avec les ressources de la commune ;
- iii. les besoins en formation continue des policiers municipaux et de leurs encadreurs (FDS)

5.1.2. Sous-produit : « Les risques d'accidents liés aux mines et armes illicites sont identifiés et atténués »

L'objectif visé à travers cette sous-composante était d'appuyer l'action du Gouvernement du Niger en matière de lutte anti-mines dans le cadre de la mise en œuvre des conventions auquel il est partie : la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel, la Convention sur les armes classiques (CCAC) et la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, ainsi que le Programme d'action des Nations Unies de 2001 en vue de prévenir, de combattre et d'éradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre. Les mines et les restes explosifs de guerre (REG), placés lors du conflit de 2007 à 2009 entre les forces armées nigériennes et le Mouvement Nigérien pour la Justice (MNJ), un groupe militant dominé par les Touaregs (Aïr - Kowar - Azawak), continuent d'affecter la vie des populations du nord du Niger.

Cette composante du projet, comme prévu dans le document de projet, a été exécutée par la CNCCAI suite à la signature d'une lettre d'accord avec le PNUD. Les activités se rapportaient : (i) au renforcement des capacités de la cellule de la CNCCAI d'Agadez ; (ii) au recrutement et à la formation des relais communautaires ; (iii) à la prise en charge et à l'équipement des relais communautaires ; (iv) à la production des outils de communication sur le danger des armes de petit calibre et la non-violence ; (v) à la formation aux techniques de déminage humanitaire des FDS et des personnes ressources ; (vi) à l'acquisition de matériel de déminage ; et (vi) aux opérations de déminage.

Il convient de noter que certaines activités, relatives notamment à la collecte des armes (y compris le développement de la stratégie et la production des outils de communication), ont subi un retard important. Il était prévu qu'en échange de la remise volontaire des armes illicites, la population bénéficie de microprojets communautaires. Cependant la stratégie de mise en œuvre n'a pas tenu compte du temps qu'il faut pour sensibiliser les populations et les amener à remettre volontairement leurs armes, particulièrement dans le contexte d'insécurité qui prévaut dans le nord du Niger. Dans le cadre d'un projet de courte durée, comme l'IDS, il aurait fallu fixer des objectifs moins ambitieux dès le départ. Les initiatives de sensibilisation prévues dans le cadre du projet n'ont pas pu être réalisées systématiquement et à temps pour permettre d'atteindre quelques résultats. Il faut également noter que le PNUD dû suspendre momentanément le financement des activités de la CNCCAI. En effet, un audit de la CNCCAI dans le cadre d'autres projets financés par le PNUD avait émis une opinion défavorable sur certaines lignes financières qu'il fallait investiguer avant de poursuivre le partenariat avec cette structure. La CNCCAI n'a donc pas pu réaliser toutes les activités qui étaient prévues, plus particulièrement certaines activités de sensibilisation, ainsi que les microprojets en échange des armes. L'Union européenne a donc dû retirer le financement de cette activité.

5.1.2.1. **Activité : Production de la stratégie de communication sur le danger des armes de petit calibre et la non-violence armée**

La CNCCAI avec l'appui du PNUD a réalisé, du 27 au 28 Novembre 2013, un atelier d'élaboration de la stratégie et des outils d'information, d'éducation et de communication (IEC) à la non-violence et au danger des armes légères et de petit calibre.

A l'issue de l'atelier, sur l'élaboration de la stratégie, la CNCCAI a défini un plan d'action visant l'atteinte des objectifs et des outils de communication adaptés aux cibles identifiées. Les cibles et objectifs spécifiques associés de la stratégie sont les suivants :

Objectif général : Contribuer à la réduction de la violence armée par le renforcement de la connaissance sur la problématique des ALPC pour un développement durable.

Objectif de notoriété :

- Faire valoir et faire connaître la CNCCAI, ses missions et ses actions ;

Objectifs de mobilisation et changement d'attitude :

- Améliorer et renforcer la connaissance des populations sur la problématique des ALPC ;
- Vulgariser les lois et règlements liés à la détention des armes et les risques liés à la détention illégale ;
- Réduire la violence armée au sein des communautés et des populations restitutions des ALPC ;
- Favoriser un changement permanent de comportement au sein des populations pour un développement durable.



N.B. Pour une description détaillée des outils d'information, d'éducation et de communication à la non-violence et au danger des armes légères et de petit-calibre de la CNCCAI, il est possible de consulter le document stratégique

Quelques exemples de matériel IEC produit pour la sensibilisation au danger des mines

5.1.2.2. **Activité : Renforcement des capacités de la cellule CNCCAI d'Agadez**

Deux (2) staffs ont été mis à la disposition de la cellule CNCCAI (un chef de cellule et un agent). Ceux-ci sont chargés de l'accompagnement et du suivi des activités de déminage et de récupération des armes dans la région d'Agadez. Cet appui s'inscrit dans la continuité des activités menées par le PNUD dans le cadre de ses plans de Travail 2011, 2012 et 2013. Cet appui se poursuit en 2014 en ce qui concerne la cellule d'Agadez.

5.1.2.3. **Activité : Recrutement, formation, équipement et prise en charge des relais communautaires**

Dans le cadre de son Plan de Travail Biennal (PTB) 2012-2013, le PNUD avait financé la mise en place de 25 relais communautaire pour sensibiliser les populations sur le danger des mines. Le projet IDS a financé 25 relais communautaires additionnels portant leur nombre à

50 (dont 6 femmes). Ces relais ont permis de mettre en œuvre des activités de sensibilisation sur le danger des mines et la question du contrôle et de la collecte des ALPC). Ces relais communautaires sont essentiellement composés d'anciens combattants. Le projet IDS a permis à la CNCCAI de former les 50 relais communautaire par la CNCCAI (26 au 30 septembre 2012).

Par ailleurs, pour rendre les relais communautaires plus opérationnels et efficaces, quinze (15) motos de marque KASEA ont été acquises et mises à la disposition de la CNCCAI à l'intention des relais communautaires (une par commune). Par ailleurs, 50 téléphones cellulaires ont été mis à disposition avec puce SIM et un crédit initial de communication. En plus, les 50 relais communautaires ont été rémunérés mensuellement par le projet à travers une LOA avec la CNCCAI.

L'impact des activités de sensibilisation au danger des armes illicites menées par les relais communautaires devra être déterminé précisément dans le cadre de l'évaluation finale du projet. Il faut toutefois noter que la collecte d'armes illicites qui était prévue dans le projet, comme indiqué ci-dessus, n'a pas pu se faire à cause du retard dans la mise en œuvre de cette activité et du retrait des fonds des initiatives « armes contre développement ».

5.1.2.4. Activité : Formation aux techniques de déminage humanitaire des FDS et des personnes ressources

Cinquante (50) démineurs, dont 35 militaires et 15 anciens combattants, ont été formés par la CNCCAI en octobre 2012 en vue de la création d'équipes de déminage mixtes. Outre le travail effectué par les démineurs, la constitution d'équipes mixtes a contribué au renforcement de la confiance entre les FDS et les communautés locales et à la cohésion sociale dans les zones ciblées. Cette coopération entre l'Etat et les anciens combattants, menant des opérations de déminage main dans la main, est également un exemple de bonne pratique aux plans régional et international.

5.1.2.5. Activité : Acquisition de matériels de déminage

Un lot de matériel de balisage et de marquage a été acquis localement par la CNCCAI et des tenues ont été confectionnées pour les démineurs. Un lot de matériel de haute technologie (4 détecteurs EBEX 422 GC, 30 sondes amagnétiques de déminage, une jumelle télémétrée trupulse 200, et 2 GPS OREGON 550 T) a été acquis en Belgique par la CNCCAI.

5.1.2.6. Activité : Conduite des opérations de déminage humanitaire

Les opérations de déminage ont été menées d'octobre 2012 à janvier 2013. Ainsi, deux cent soixante-six (266) km d'axes secondaires ont été déminés et dépollués à Gougaram et Tchountoulous. Au total, 967 722 m² ont été déminés et dépollués à Gougaram et Tchountoulous. Ces deux secteurs ont été prioritaires sur les 5 cinq zones à risque identifiées par l'étude technique.

Cette activité était conduite par une équipe mixte de spécialistes du déminage humanitaire, composée du Génie Militaire et des ex-combattants formés en marge de ce projet. L'information sur la dépollution et le déminage des axes secondaires a été relayée auprès des usagers afin de les encourager à reprendre leurs activités socioéconomiques sur les axes concernés.

Il reste nécessaire de conduire un exercice de contrôle de qualité, ainsi que la certification des zones déminées par le service d'action anti-mines des Nations Unies afin qu'une restitution officielle des terres puisse être faite. Le PNUD a inscrit un appui à ces activités dans son plan de travail 2014-2015.

5.2. Produit 2 : La réinsertion socioéconomique des jeunes sans emploi de la communauté est appuyée

Le produit 2 avait pour objectif de contribuer à prévenir les sources d'instabilité et les crises en appuyant l'intégration des jeunes par le travail, la formation et la valorisation des compétences locales. Le désœuvrement des jeunes, dû à la pauvreté, à la non scolarisation, au manque de compétences et au manque d'emplois, fait de la jeunesse un vivier pour les groupes armés qui circulent dans les zones désertiques du nord du Niger. Les activités mises en œuvre visaient donc à renforcer la résilience des jeunes sans emploi et sans ressources face à ces groupes armés en appuyant leur réinsertion socioéconomique à travers la réalisation de travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) et l'amélioration de l'accès à la formation professionnelle (avec des activités au niveau local régional et national). Deux Centres de Formation en Développement Communautaire (CFDC), un à Bilma et un à Tchirozérine, ont été construits et équipés. Les centres existants d'Agadez et d'Arlit ont également équipés.

5.2.1. Sous-produit : Les jeunes sans emploi sont réinsérés et appuyés dans leur communauté à travers les activités HIMO

Méthodologie générale de mise en œuvre des projets HIMO :

L'approche adoptée dans le cadre du projet pour la mise en œuvre des projets HIMO était basée sur la responsabilisation des communes, comme maîtres d'ouvrage des projets, à travers la signature de lettres d'accord (LOA). Cette approche participative répondait aux besoins prioritaires définis dans le cadre des plans de développement communaux.

Cette approche participative a permis non seulement de renforcer la décentralisation et la gouvernance locale grâce à la responsabilisation des communes dans la conduite des actions de développement, y compris les HIMO, mais aussi de faire face à certaines contraintes, notamment l'étendue géographique de la région d'Agadez qui couvre une superficie de 667 799 km² (52,7 % de la superficie totale du Niger).

Dans le cadre du sous-produit, une mission conjointe PNUD, HACP et services techniques régionaux d'Agadez, d'identification des travaux réalisables en HIMO a été effectuée dans les 15 communes de la région d'Agadez du 6 au 20 juillet 2012. Lors de cette mission, les secteurs prioritaires porteurs de travaux HIMO ont été identifiés, en collaboration avec les maires, les populations et les services techniques décentralisés.



Réhabilitation du Sultanat d'Agadez à travers les HIMO

A l'issue de la mission, 34 dossiers de projet ont été montés et validés pour l'ensemble des quinze communes d'Agadez. Des lettres d'accord ont été signées avec les différentes mairies pour la mise en œuvre des projets. Les communes avaient la responsabilité de mettre en place les comités de suivi et de gestion des projets (le comité communal de gestion des projets, le comité de gestion du site/chantier, et le comité ad hoc de passation des marchés). Au niveau de chaque site et pour chaque projet, un comité de gestion composé de cinq (5) personnes, dont 2 femmes, a été constitué en assemblée générale. Les membres de ces comités, ainsi que les personnes ressources désignées ont été formés par les services financiers et techniques du PNUD aux techniques d'organisation et de gestion, d'auto-encadrement et d'auto-suivi. Ces comités étaient chargés d'assurer la gestion du chantier, du matériel, et du pointage etc.



Berges des jardins maraîchers de la commune de Timia

Durant la mise en œuvre du projet, des missions d'information et de sensibilisation ont été réalisées par les comités de gestion communaux accompagnés dans la mesure du possible par les services techniques départementaux afin d'entretenir les populations sur les objectifs visés par le projet, les travaux à réaliser et surtout les revenus et les impacts devant résulter de ces ouvrages.

CHIFFRES CLES

- Les 15 communes d'Agadez couvertes
- 34 initiatives communautaires à Haute Intensité de Main d'œuvre
- En moyenne 2000 FCFA/ homme/jour
- 288 400 Hommes/jours
- 14204 jeunes bénéficiaires dont 9 745 hommes et 4 459 femmes

Enfin, des comités de suivi technique et de contrôle de qualité ont été mis en place au niveau régional et départemental. Pour la mise en œuvre des activités HIMO, le projet de contribution à la consolidation de la paix dans le nord du Niger a mis l'accent sur l'implication

effective des services techniques décentralisés chargés d'assurer le suivi technique, la supervision et le contrôle qualité des travaux exécutés. Pour ce faire, les LOA signées avec les communes comportaient des lignes budgétaires (en termes de pourcentage) pour couvrir les coûts de suivi technique et de contrôle de qualité par les autorités départementales et régionales et les services techniques déconcentrés. De plus, une fois par mois, l'équipe du PNUD basée à Agadez, s'est rendue dans chaque commune pour faire le suivi et la supervision des activités, ainsi que l'encadrement sur place des comités de gestion en se focalisant sur la gestion financière des fonds et le reporting.

Résultats atteints et impact sur les bénéficiaires et les communautés

Les activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) étaient une des approches retenue par le projet. Celle-ci se fonde sur le postulat que les difficultés socio-économiques et surtout le manque d'emplois créent ou aggravent le risque sécuritaire dans la bande sahélo-saharienne

sur lequel se greffent les mouvements radicaux violents. Les activités HIMO visent à employer le plus grand nombre de personnes dans des projets d'aménagement de terrains ou d'infrastructures communautaires identifiés par les populations bénéficiaires elles-mêmes. L'approche HIMO remplit plusieurs objectifs :

- occuper une main d'œuvre à risque et lui fournir un revenu ;
- renforcer la cohésion sociale entre les communautés et la confiance dans les autorités locales ;
- renforcer les capacités des autorités locales dans la gestion des projets de développement communautaire ;
- réhabiliter les infrastructures locales et favoriser ainsi le développement économique et social des communautés.



Les domaines concernés par les initiatives communautaires HIMO dans le cadre de ce projet étaient : la gestion de l'environnement (restauration des sols, ouverture de bandes pare-feu, protection des berges, ...etc.) ; l'agriculture (récupération de terres agricoles, aménagement

Désensablement des salines, commune Fachi

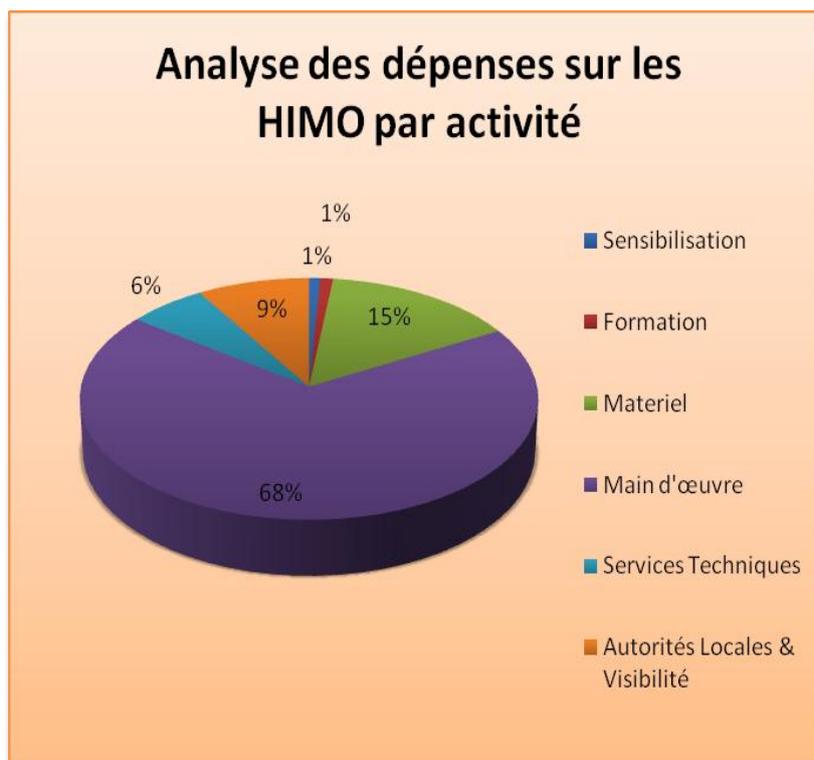


Figure 1: Analyse des dépenses HIMO par activité

de fermes agricoles, élagage des dattiers) ; la réhabilitation des infrastructures communales (mairie, école, centre de santé, monument historique, aménagement des sources d'eau, création des marres, fonçage des puits perdus pour la recharge des nappes, réhabilitation des pistes rurales).

En termes d'impact, 14 204 personnes ont été employées dont 9 617 hommes et 4 409 femmes (pour une enveloppe de 1 101 062 Euros soit 68% du montant global de 1 612 707 Euros (LOA + PNUD) des projets, qui vont directement aux

populations, soit environ 2.000 FCFA/H/J. Par ailleurs, l'économie locale a bénéficié d'achats locaux, à hauteur de 15% du budget total dépensé l'acquisition de matériel de chantier et de matériaux de construction. Selon les rapports de terrain et les témoignages des autorités et des bénéficiaires, les initiatives communautaires HIMO auraient contribué à atténuer les effets de

la pauvreté et du désœuvrement sur les jeunes (hommes et femmes) vulnérables et à accroître leur résilience face aux risques d'adhésion à des activités illicites.

Les initiatives HIMO ont également permis de renforcer les capacités des collectivités locales décentralisées dans l'exécution et la gestion des projets, et de dynamiser le développement communautaire s'inscrivant dans les plans de développement communal.

Enfin les initiatives HIMO se sont révélées un outil déterminant de renforcement de la cohésion, du dialogue et de la confiance communautaire (et donc de la consolidation de la paix) en permettant pour la première fois aux autorités communales de donner du travail à leurs citoyens.

L'évaluation finale du projet permettra de mesurer plus précisément l'impact de ces activités. La liste complète de l'ensemble des interventions HIMO avec les indicateurs par commune est disponible en Annexe 3.

5.2.2. Sous-produit : L'employabilité des jeunes est dynamisée au niveau des communautés ciblées

Dans le contexte socio-économique actuel du Niger, la formation professionnelle et technique des jeunes constitue un facteur essentiel de leur intégration dans le monde du travail et joue, en conséquence, un rôle clé dans la sécurité communautaire et la consolidation de la paix. Les activités du projet ont contribué à dynamiser l'employabilité des jeunes à travers des actions à plusieurs niveaux (national, régional et communautaire) exposées ci-après.

5.2.2.1. Activité : Elaboration d'une stratégie de formation professionnelle de courte durée

Une note d'orientation pour l'élaboration d'une stratégie de formation professionnelle de courte durée a été développée suite à l'atelier de réflexion tenu à Niamey du 28 au 30 octobre 2013, soutenu dans le cadre de ce projet. Elle s'inscrit dans le processus d'élaboration d'une stratégie globale de développement des compétences visant à soutenir l'économie du pays. Le «Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF) de juin 2013» met en évidence que le développement et la modernisation du secteur de l'EFPT représente une priorité dans la nouvelle architecture sectorielle.

En effet, le Niger fait face à un flux d'élèves en constante augmentation venant des cycles de base 1 et base 2 et à un nombre important de jeunes qui sont hors du circuit scolaire ou qui sont en activité ou en apprentissage traditionnel dans le secteur informel. Déjà en 2010, selon le PSEF, la demande potentielle en formation professionnelle était de 91700 jeunes déscolarisés et non scolarisés. Les projections indiquent qu'en 2016, la demande sera de 229 000 et de plus de 504 000 jeunes en 2024.

Si on considère le niveau de développement de la formation professionnelle et technique, on se rend compte que l'accès reste limité et inégalement réparti selon les milieux (rural et urbain). Les centres de formation publics et privés ne répondent pas assez aux besoins du secteur. De même les cycles de formation sont soumis à des parcours et diplômes de longue durée, par ailleurs, il n'existe pas une stratégie de formation professionnelle qui répondrait aux besoins de formation de courte durée. En plus, les enseignants sont peu motivés et les infrastructures et autres équipements sont insuffisants et obsolètes. La nature des filières

classiques de formation disponibles font qu'elles sont destinées plus aux jeunes hommes et n'encouragent pas l'accès des filles à la formation professionnelle, particulièrement dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéry.

La réflexion menée au cours de l'atelier a mis en relief les points forts et les points faibles des expériences de formation de courte durée sur le terrain afin de les capitaliser dans une perspective de développement de l'offre. Cet atelier a également permis de :

- situer le contexte qui justifie l'élaboration d'une stratégie de courte durée,
- définir ses objectifs et résultats,
- identifier les groupes cibles et les bénéficiaires,
- dégager six axes prioritaires d'intervention.

Enfin, un cadre des résultats par axe prioritaire a été tracé pour orienter le contenu des actions à entreprendre.

Les objectifs de la stratégie de formation de courte durée sont liés aux orientations de développement de l'EFPT définies par le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF) et par le Plan de Développement Economique et Social (PDS) dans les quatre directions suivantes :

- Préparation du développement futur de l'EFPT.
- Diversification et ciblage des offres de formation.
- Amélioration de la qualité.
- Amélioration de la gestion et du pilotage.

De manière spécifique la stratégie de formation de courte durée a comme objectif :

- d'une part de capitaliser les efforts de formations professionnalisantes menées sur le terrain en faveur des jeunes vulnérables,
- d'autre part de renforcer le mandat d'orientation et de programmation du Ministère des Enseignements Professionnelles et Techniques

De plus, pour répondre à la fois aux différents profils des bénéficiaires potentiels et aux besoins du marché du travail, la stratégie repose sur le recours à plusieurs modes de formation et à la concentration sur des filières porteuses.

Public cible et bénéficiaires

Les travaux de groupe de l'atelier de réflexion ont défini comme groupes cibles de la stratégie de courte durée tous les jeunes qui ont besoin d'améliorer leur employabilité, en particulier les plus défavorisés, en leur offrant une formation professionnelle et technique qui leur permette de s'insérer dans la vie active. Plus précisément il s'agit des groupes suivants :

- Déscolarisés ;
- Non scolarisés ;
- Rapatriés ;
- Détenus ;
- Réfugiés ;
- Personnes handicapées ;
- Jeunes des zones de conflits ;

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'IDS, il était prévu d'appuyer le Ministère en charge de la formation professionnelle dans l'élaboration d'un document stratégique sur la formation professionnelle de courte durée. Toutefois, compte tenu du budget insuffisant alloué à cette activité, en consultation avec le Ministère, il a été convenu de l'appuyer à analyser le contexte général de la formation professionnelle de courte durée et à développer les axes stratégiques devant servir de base à l'élaboration du document de stratégie. Ainsi, le projet a permis d'organiser un atelier national de réflexion avec tous les acteurs et les parties prenantes en matière de formation professionnelle. Les témoignages des acteurs du terrain et les échanges sur les forces et les faiblesses des stratégies en cours ont alimenté la définition de six (6) axes stratégiques prioritaires qui tiennent compte des défis actuels de l'insertion socio-économique des jeunes. Cette réflexion a aussi permis au MEPT et aux différents partenaires techniques et financiers de mieux situer les enjeux de la formation de courte durée. Ces axes sont les suivants :

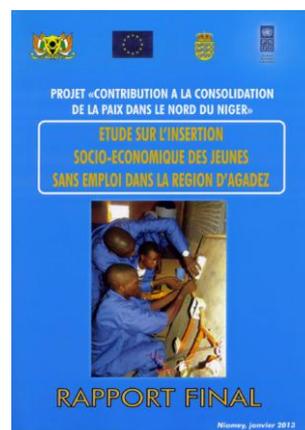
- AXE I : Le développement et la modernisation de programmes de formation adaptés aux pôles économiques et à la durée de la formation.
- AXE II : La formation des formateurs de courte durée
- AXE III : L'équipement approprié des structures locales de formations innovantes et adaptées à l'environnement et au respect des normes locales.
- AXE IV : L'évaluation des acquis et la certification de la qualification
- AXE V : L'insertion socio-économique des jeunes et la protection sociale
- AXE VI : Le pilotage de la stratégie de formation professionnelle

L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie sera coordonnée par un comité de pilotage créé auprès du Secrétariat Général du Ministère. Le Conseil Supérieur de l'Enseignement Professionnelle et Technique (COSEPT) doit jouer un rôle important dans le fonctionnement du comité de pilotage en créant des synergies entre les différents acteurs de la formation professionnelle. En plus, la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie devrait donner une grande responsabilité aux échelons départemental et communal tout en laissant le rôle de supervision au niveau national.

5.2.2.2. Activité : Etude d'identification des jeunes et des communautés et élaboration d'un plan de formation

Dans le souci d'orienter les formations et l'insertion socioéconomique des jeunes sans emploi dans les filières porteuses et étant donné la faible adaptation des filières existantes au marché de l'emploi, il était prévu, dans le cadre du projet, la réalisation d'une étude sur les besoins de formation des jeunes¹.

Un consultant national, épaulé par une équipe composée d'experts (de Niamey et Agadez) en statistique et en sociologie et



¹ La tranche d'âge entre 15-35 conforme à la Charte Africaine de la Jeunesse a été retenue dans le cadre de cette étude, compte tenu de l'importance de la problématique de l'emploi et du taux très élevé de chômage au sein de la population de plus de 30 ans. Ainsi définis, les jeunes représentent 31.61% de la population de la région d'Agadez

de formateurs non-formels, a été recruté pour réaliser cette étude dans les 15 communes d'Agadez. Un échantillon de 2 250 jeunes, soit 1140 femmes (dont 675 âgées de 15 à 35 ans) et 1110 hommes (dont 690 âgés de 15 à 24 ans) à raison de 150 répondants par commune, ont pris part à l'étude.

L'étude a été restituée et validée au cours d'un atelier tenu à Agadez le 13 décembre 2012 qui a regroupé les représentants des jeunes, les maires des différentes communes de la région d'Agadez, les Directions régionales techniques (formation professionnelle, éducation et alphabétisation, plan), le Directeur général de l'EMAIR (Ecole des Mines de l'Air), le Directeur General de l'Ecole Nationale de Formation des Enseignants, ainsi que les medias régionaux (ORTN/AZ) et les représentants du SNU dans la région.

L'étude relève les contraintes suivantes, confirmées lors de la validation :

- la nécessité de tenir compte davantage des jeunes déscolarisés et non scolarisés,
- le besoin de formation technique,
- la presque inexistence de centres de formation professionnelle,
- la qualité de la formation des enseignants. Ces derniers ne sont pas des fonctionnaires de la fonction publique, mais des contractuels, avec un faible niveau de formation et sans moyens et matériel pédagogique.
- la nécessité de réformes profondes dans le système éducatif de base qui reste déterminant pour toute autre formation.

En outre, elle conclut que la fréquentation scolaire est un facteur très discriminant qui pénalise davantage les communes rurales. Cependant, en milieu rural comme en milieu urbain, la quasi-totalité des jeunes interrogés ont un niveau d'éducation très bas n'excédant généralement pas le niveau secondaire inachevé. On constate en outre la prééminence du Certificat de Fin d'Etudes du Premier Degré (CFEPD) et du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) parmi les diplômes les plus élevés déclarés par les répondants.

Au moment de l'interview, plus des deux tiers des jeunes des deux sexes interrogés n'avaient pas entrepris de démarches pour trouver un emploi. Les emplois qu'avaient pu trouver certains jeunes s'inscrivaient souvent dans une stratégie de survie et étaient très vraisemblablement informels avec toutes les conséquences associées. A quelques rares exceptions près, plus de trois jeunes sur cinq dans cette situation avaient déjà perdu leur dernier emploi. Les principaux motifs de la perte d'emploi sont souvent liés au non renouvellement du contrat pour manque de compétences, ou à la démission de l'employé en raison de mauvaises conditions de travail.

Les besoins d'appui exprimés par les jeunes pour faciliter leur insertion socio-économique sont la formation/recyclage (83%), l'obtention d'un crédit pour créer un emploi indépendant (73,3%) et les informations/conseils pour mieux les orienter dans leur recherche d'emploi (59,2%). L'étude a été validée par le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques, et partagée avec les différentes parties prenantes, y compris les partenaires techniques et financiers et les collectivités locales. Elle a été publiée et diffusée au grand public.

5.2.2.3. Activité : Renforcement des capacités des structures de formation professionnelle et communautaire existantes dans les communes de Bilma et Tchirozérine

La résorption du chômage des jeunes reste difficile pour beaucoup de communes de la région d'Agadez. Ceci est d'autant plus vrai que dans beaucoup de communes, les jeunes sont en dehors du système scolaire sans aucune perspective d'éducation et d'emploi et les opportunités d'investissement dans l'éducation sont inexistantes. En effet, aucune école de seconde chance, ni aucune structure de formation professionnelle n'existent dans la plupart des communes. Dans le cadre du projet, il était prévu d'appuyer le renforcement des capacités des jeunes dans leur communauté afin de favoriser leur insertion socio-économique notamment à travers l'appui aux structures de formation professionnelle, ainsi qu'en facilitant l'accès des jeunes à ces structures.

Les travaux de construction de Centres de Formation en Développement Communautaire (CFDC) de Bilma et Tchirozerine ont été lancés en décembre 2012 et finalisés au mois d'avril 2013. Les communes ont été responsabilisées dans l'exécution des travaux, non seulement pour minimiser les coûts qui auraient été très élevés si on avait fait un appel d'offres publiques, mais aussi, comme une stratégie de création au niveau local d'opportunités d'emplois pour les jeunes désœuvrés. Les jeunes sans emploi, filles et garçons, des communes urbaines de Bilma et Tchirozerine sont les bénéficiaires directs des CFDC qui sont aujourd'hui opérationnels et offrent des formations de courte durée, notamment dans les filières de l'électricité, de la mécanique, de la menuiserie, de la maçonnerie, de la couture et des activités agro-sylvo-pastorales (agriculture, culture des dates...).

5.2.2.4. Activité : Réalisation du plan de formation

Au regard des conclusions et des recommandations de l'étude de faisabilité, auxquelles s'ajoutent les consultations menées avec la Direction Régionale de la Formation Professionnelle (DRFP) et les autorités locales, il a été recommandé d'offrir des formations professionnelles de perfectionnement autour des filières suivantes :

- Mécanique (auto-moto- et motopompe) ;
- Coiffure/beauté ;
- Chauffeur dépanneur (poids léger et lourd) ;
- Electricité/bâtiment ;
- Couture/tricotage ;
- Teinture/Batik.

Les formations ont débuté au mois d'avril 2013 et ont été dispensées dans quatre grands centres de formation créés spécifiquement pour répondre au manque de structures et de formateurs qualifiés dans les filières demandées par les jeunes. Il s'agit de : (1) **Centre de Formation d'Agadez** pour les communes d'Agadez, Ingall, Aderbissinat et Timia; (2) **Centre de Formation de Tchirozérine** pour les communes de Tchirozérine, Tabetot et Dabaga ; (3) **Centre de Formation d'Arlit** pour les communes d'Arlit, Iférouane, Dannet et Gougaram ; et (4) **Centre de Formation de Bilma** pour les communes de Bilma, Djado, Fachi et Dirkou.

Au total 205 jeunes ont été formés, dont 78 jeunes filles, dans les filières mentionnées ci-dessus. Le tableau ci-après donne un aperçu du nombre de bénéficiaires par filière et par centre de formation. Une version plus détaillée de ce tableau est présentée à l'annexe 6. Le nombre de jeunes formés est inférieur à ce que préconisait le document de projet qui prévoyait un système de formation des formateurs. Les ambitions et l'approche d'intervention ont dû

être revues en raison de la faiblesse des capacités de formation professionnelle dans les communes et des limites du budget disponible.

Bénéficiaires de la formation professionnelle (par sexe, centre de formation, et filières)

Centres de formation	Elect. Bât		Chauffeur dépanneur		Mécanique Moto-Pompes		Couture		Teinture Batik		Coiffure Beauté		TOTAL		
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	Total
Agadez	0	8	0	12	0	8	8	8	10	0	30	0	48	36	84
Arlit	0	8	1	8	0	8	10	6					11	30	41
Bilma	0	8	0	12	0	8	14	2					14	30	44
Tchirozerine	0	6	0	12	0	6	5	7					5	31	36
Total général	0	30	1	44	0	30	37	23	10	0	30	0	78	127	205

Le projet a été exécuté par la Direction Régionale des Enseignements Professionnels et Techniques d'Agadez (DREPT) à travers une lettre d'accord. La Direction Régionale était responsable de la coordination et de la supervision des formations dans les quatre centres multi-filières équipés par le projet, de l'actualisation des modules de la formation, de l'élaboration du module sur l'entrepreneuriat ainsi que de l'acquisition et de la gestion du matériel pédagogique.



Une jeune apprenante en Coiffure Beauté avec sa formatrice.

La lettre d'accord prévoyait en outre l'actualisation par des experts nationaux de six modules de formation correspondant aux filières retenues (électricité bâtiment, mécanique-motopompe, chauffeur dépanneur, coiffure beauté, batik). En s'appuyant sur les modules actualisés, les formateurs recrutés pour les formations ont utilisé une méthode de transfert des compétences très active relevant le défi de la langue et des différents niveaux d'éducation en ayant recours à la traduction simultanée et à une méthodologie pédagogique adaptée au niveau des apprenants. Pour la formation en coiffure/beauté, il a fallu ajouter à l'approche, la formation des formateurs afin de doter la DREPT de formateurs additionnels dans cette filière où la demande est plus importante que l'offre. En plus, les formations techniques ont été accompagnées par des formations à l'entrepreneuriat. A cet effet, un module de formation spécifique a été élaboré par un consultant national recruté par la DREPT dans le cadre de la lettre d'accord.

« Le projet a changé ma vie... d'abord quelqu'un s'est intéressé à moi et a vu mes capacités. Je suis responsable des autres à qui je dois transmettre mon savoir. Enfin le projet va m'assurer des revenus en plus car, à cause des nouveaux modèles de coiffure appris, la clientèle a beaucoup augmenté » (Formatrice d'autres jeunes femmes).

Enfin le PNUD a fourni l'équipement des quatre centres en matériel pédagogique et les kits de sortie des apprenants, constitués de matériel pertinent vis-à-vis de la filière suivie. Les jeunes formés ont également reçu une somme de 50.000 FCFA chacun comme fonds de démarrage.

Les missions conjointes de supervision du PNUD et du Ministère des Enseignement Professionnels et Techniques ont fait ressortir les changements apportés par le projet auprès des jeunes bénéficiaires, filles et garçons. En grande partie analphabètes ou semi-analphabètes, les apprenants nous ont informé au cours de la mission être contents d'avoir pour la première fois eu l'opportunité d'apprendre un métier, d'être reconnus, et surtout d'avoir trouvé une façon productive d'occuper leur journée. Les formations ont également permis l'initiation des apprenants à l'écriture et à la lecture, et ont contribué à renforcer leur estime de soi, ainsi que le leadership féminin. En faisant vivre et travailler ensemble les jeunes bénéficiaires le temps de la formation, le projet a favorisé la solidarité et des comportements pacifiques.

5.3. Produit 3: La culture de la paix est promue au niveau des communautés, des conseils communaux et du conseil régional d'Agadez

Le projet prévoyait un fonds de soutien aux structures et initiatives de consolidation de la paix dans les régions d'Agadez, de Tahoua et de Tillabéry d'une part et le renforcement des capacités de la HACP, la CNCCAI et des conseils régionaux et communaux d'autre part. Les résultats atteints dans ce cadre sont retracés ci-après.

5.3.1. Sous-produit : Renforcement des capacités de la HACP, de la CNCCAI, du conseil régional d'Agadez et des conseils communaux

5.3.1.1. Activité : Appui technique et institutionnel à la HACP, à la CNCCAI, au Gouvernorat et au Conseil régional d'Agadez

Dans le cadre du projet, quatre cadres techniques dont un coordinateur de projet, un expert en planification et suivi/évaluation (pour la HACP), un chef de cellule et un agent de suivi & évaluation (pour la CNCCAI) ont été désignés par arrêté afin de renforcer l'équipe nationale de gestion du projet IdS aux niveaux central et régional. Leurs indemnités ont été couvertes par le projet. De plus, un assistant financier a été recruté pour renforcer les capacités de la HACP en matière de gestion et de rapportage financier.

En plus de cet appui institutionnel, quatre (4) véhicules et du matériel informatique, incluant des ordinateurs fixes et portables, des imprimantes et des photocopieuses, ont été acquis et mis à la disposition de la HACP, de la CNCCAI, du Gouvernorat, du Conseil régional d'Agadez et des communes. Du mobilier de bureau comprenant des chaises, des tables de réunion et des armoires ont été acquis et mis à la disposition de toutes les 15 communes de la région d'Agadez.

Dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles et de la coopération sud-sud (Maroc, Tunisie et le Burkina Faso), quatre cadres de la HACP ont bénéficié de formations dans plusieurs domaines : gestion des projets axée sur les résultats, prévention et gestion des conflits, suivi et évaluation des projets, leadership et management.

Ces formations d'une durée de deux à trois semaines, validées par des attestations de fin de formation, ont été dispensées par des institutions spécialisées de la sous-région ou des instituts privés tels que le cabinet Wenous et ont eu lieu au Burkina Faso, au Maroc et en Tunisie. Ces formations ont apportés des changements notables dans la qualité de la gestion et du suivi des projets, ainsi que dans l'identification de la problématique des conflits et des moyens de les résoudre.

5.3.1.2. Activité : Formation des élus locaux

CHIFFRES CLES

- 121 élus et agents des collectivités formés, dont 40 femmes
- Bénéficiaires issus des 15 communes d'Agadez et de 5 communes de Tahoua et Tillabéry

Dans le cadre du renforcement de la gouvernance locale, le projet a initié et réalisé une série de formations des élus et des agents des collectivités territoriales axées sur la bonne gouvernance et la gestion des affaires publiques et locales. Ainsi, à travers, une lettre d'accord entre le PNUD et l'ENAM, le Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT) a animé une série de quatre (4) sessions de formation, du 6 au 18 mai 2013, au profit des élus locaux et du personnel des communes de la zone d'intervention du projet afin de renforcer leurs capacités managériales.

Chaque session a duré 3 jours, avec des cibles différentes et des modules propres. Les sessions se sont déroulées en français, en haoussa et en kanouri pour faciliter la participation des représentants du Kavar. Trois modules de formation ont été élaborés et adaptés au contexte du projet et aux besoins locaux par des experts du CFGT, multipliés et mis à disposition des participants à savoir :

- Module 1 : Mission, droits et devoirs des élus ;
- Module 2 : Montage et suivi des projets
- Module 3 : Genre, développement et paix

Plusieurs documents et matériels pédagogiques de support ont été distribués aux participants au cours des sessions de formation (la dernière loi sur le règlement des marchés publiques, le power point sur les procédures financières dans l'élaboration d'un rapport, les 8 points de l'agenda des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes en période de crise...)

121 élus et agents des collectivités issus des 15 communes d'Agadez et de 5 communes de Tahoua et Tillabéry (dont 40 femmes) ont bénéficié des formations.

L'objectif global de cette formation était d'améliorer la gouvernance des collectivités territoriales et de rehausser les performances des communes en matière de gestion des affaires locales à travers le renforcement des capacités des élus et du personnel municipal. La formation a été donnée en quatre (4) sessions:



Formation des élus locaux session « genre, paix et sécurité », des travaux en groupe.

l'État et les élus, le contrôle citoyen et la participation effective des conseillers; le genre et la difficulté d'atteindre le quota de 10% de femmes en position de leadership au niveau des communes; le travail décent et le développement des carrières, et la protection sociale.

Deuxième session de formation : montage et suivi des projets :

Cette session s'est tenue du 09 au 11 mai 2013 autour des thèmes suivants : « arbres des besoins et cycle des projets; conception et gestion des projets axés sur les résultats (GAR); procédure de mise en œuvre des projets; marché des travaux publiques; élaboration des rapports financiers dans le cadre du Projet de Contribution à la Consolidation de la Paix dans le Nord du Niger.

Troisième session de formation : genre paix et développement :

Cette session s'est tenue du 09 au 11 mai 2013 et ciblait surtout les femmes conseillères de la région d'Agadez et les présidents des commissions de paix et de sécurité. Les thèmes introduits au cours de cette session ont été : « la communalisation et le leadership féminin; la protection de la femme en situation de crise; le rôle des femmes dans la prévention des conflits et dans la consolidation de la paix ».

Le débat autour du genre a porté sur des thèmes comme « la définition et la compréhension du concept de genre ; le rôle et la mission des femmes élues ; l'introduction des résolutions des Nations Unies 1325, 1820, 1888 ; l'égalité des sexes en situation crise et relèvement ; l'équité et l'accès des femmes aux terres et à l'héritage; les violences faites aux femmes et le mariage précoce ; la protection des enfants et l'éducation des enfants ».

Quatrième session de formation rôle et mission des élus et travail décent :

Cette session s'est tenue du 16 au 18 Mai 2013 et était destinée aux maires adjoints des 15 communes d'Agadez et aux présidents des commissions de développement rural. Le module de la première session a été utilisé pour cette session.

Première session de formation : rôle et mission des élus et travail décent:

Cette session s'est tenue du 06 au 08 mai 2013 et a été animée par deux formateurs de l'ENAM : un expert en décentralisation et un expert en « travail décent et droits fondamentaux ». Les formateurs, au cours de leurs présentations, ont introduit les thèmes suivants : « La décentralisation au Niger : enjeux et défis; missions et responsabilité des élus locaux ; droits et devoirs des élus locaux; emploi, travail décent et indicateurs ». Les débats ont portés sur le rôle des acteurs et les conflits de compétence entre les représentants de

Conformément à l'évaluation générale, la formation a été de grande utilité car elle a répondu aux préoccupations principales des participants en termes de décentralisation et de responsabilité. Les participants ont exprimé leur satisfaction quant aux thématiques présentées, à l'approche pédagogique et aux débats. Les débats ont permis un échange d'expérience entre les 15 communes de la région d'Agadez et entre les représentants des régions de Tillabéry, d'Agadez et de Tahoua. Les formateurs ont abordé des thématiques répondant aux soucis des participants et les divers thèmes ont été jugés très pertinents par les participants. L'approche fondée sur les droits de l'homme a été suivie tout au long de la formation. Les questions relatives au travail décent, au nouveau code du travail, aux droits des travailleurs domestiques, au travail des enfants, en particulier dans les mines d'or, ont fait l'objet d'échanges et de débats. Un film sur le travail des enfants a été projeté et des études de cas présentées. L'aspect genre a fait l'objet d'observations et de débats animés entre les femmes élues et les présidents de commission. L'insuffisance des ressources (humaines, matérielles et financières) a été mentionnée par les élus comme une contrainte majeure au bon fonctionnement des communes.

5.3.1.3. Activité : Réhabilitation du Conseil régional d'Agadez

La réhabilitation du Conseil régional s'est faite sous la supervision de la HACP et son équipement a été réalisé par le PNUD. Cette réhabilitation marque une étape importante dans le processus de décentralisation au Niger et les efforts d'amélioration de la gouvernance.

Le siège du Conseil régional a été réceptionné le 22 avril 2014 au cours d'une cérémonie qui a réuni la HACP, le Gouvernorat d'Agadez, les autorités locales, les services techniques déconcentrés, les organisations des anciens combattants et les représentants du PNUD.



Le Conseil régional d'Agadez en cours de réhabilitation et une fois fini à la veille de la cérémonie de réception le 22 avril 2014. PNUD Niger

5.3.1.4. Activité : Construction et inauguration du Monument de la paix

La construction du monument de la paix, promu par les associations d'anciens combattants, a été réalisée sous la supervision de la HACP sur le site de la flamme de la paix. Ce site qui a vu le 25 septembre 2000 l'incinération des armes des anciens combattants et la cérémonie de réconciliation, constitue un symbole fort de cohésion entre les communautés auparavant en conflit.

Le monument de la paix a été réceptionné le 22 avril 2014 au cours d'une cérémonie qui a réunis la HACP, le Gouvernorat d'Agadez, les autorités locales, les services techniques déconcentrés, les organisations des anciens combattants et les représentants du PNUD.

5.3.1.5. Activité : mise en place d'un fonds de soutien aux initiatives de consolidation de la paix

Dans le cadre de la mise en œuvre des fonds d'appui aux initiatives de paix, un appel d'offres public a été lancé et dix (10) microprojets remplissant les critères d'éligibilité ci-après ont été sélectionnés sur quarante-quatre (44) dossiers reçus. :

- Etre une ONG dûment enregistrée, légalement reconnue et ayant un statut, ou une commune de la zone d'action ;
- Pertinence de l'action proposée en matière de consolidation de la paix ;
- Efficacité et faisabilité de l'action proposée ;
- Capacité financière et opérationnelle de l'organisation ;
- Assurance de pérennisation de l'action (les actions proposées peuvent être pérennisées par les bénéficiaires).

Des mémorandums d'accords ont été signés entre le PNUD et les dix (10) ONG pour une valeur totale de 213 100 Euros. Les microprojets ont été mis en œuvre dans les régions et les communes suivantes :

Région d'Agadez	Région de Tahoua	Région de Tillabery
Commune d'Ingal	Commune Kao	Commune d'Anzourou
Commune d'Aderbissanat	Commune Tchintabaraden	Commune de Tondikiwindi
Commune d'Iferouane	Commune de Tassara	Commune d'Inatès
	Commune de Tillia	Commune de Banibangou

Les domaines d'intervention couvraient, entre autres, l'éducation à la paix, la prévention des conflits, la cohésion sociale, l'engagement à la citoyenneté, la protection/promotion du patrimoine culturel régional, et les activités génératrices de revenu susceptibles de contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité des populations à risque.

Ces projets ont démarré en décembre 2012 et janvier 2013 avec un cycle de réalisation de 5 à 8 mois. Bien que les capacités de gestion financière et de passation de marché des ONG faisaient partie des critères de sélection, celles-ci se sont avérées insuffisante au cours de la mise en œuvre des activités. Aussi, les coordinateurs des projets et les comptables des ONG ont-ils reçu à posteriori une formation spécifique sur les procédures de gestion et de reporting financier.

Lors d'une mission de suivi du projet réalisé par l'ONG Voie de Développement (V.D.), il a été relevé des insuffisances dans la mise en œuvre des activités et de l'approche inscrites dans le MOU. La direction du PNUD a alors décidé de suspendre le financement de cette ONG dont le projet consistait à appuyer la promotion de la culture de la paix pour la relance du développement économique et l'autonomisation communautaire dans les communes d'Ingal et d'Aderbissanat.

Ci-après, se trouve le résumé des interventions des ONG.

RESUME DES INTERVENTIONS DES ONG NATIONALES DANS LE CADRE DES INITIATIVES DE PAIX

NOM DE L'ORGANISATION	DOMAINE D'INTERVENTION	REGION	COMMUNES	BENEFICIAIRES	OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS
Appui au Développement Local (ADL)	Renforcement de la participation communautaire à la promotion de la paix à travers la sensibilisation sur la citoyenneté et la gestion des conflits (danses traditionnelles « Rouki et Bitti » et sketch sur la gestion des conflits)	Tillabéry	Tondikiwindi	124 groupements de fadas dont, 23 groupements féminins et 7 mixtes dans les principaux villages de la commune rurale sensibilisés : 7885 jeunes mobilisés dont 3776 femmes	Dans le cadre des mesures de réduction du phénomène de migration inter frontalière des jeunes : insertion des jeunes dans l'activité socioéconomique de la commune et création d'emplois à travers l'aménagement des mares et leur empoissonnement, l'exploitation des sites maraichers, le Cash for Work et le montage de microprojets
Centre d'Etudes et d'Expérimentations Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest (CESAO)	Formation sur la bonne gouvernance et la gestion des conflits communautaires ; Formation sur le lobbying, le plaidoyer et le contrôle citoyen ; Organisation de « Peace markets » (à travers des séances de sensibilisation et des émissions radio/Radio Baarou de Ouallam) 32 séances de sensibilisation organisées et 6 émissions radio sur les thèmes décentralisation, gestion des conflits communautaires et participation des citoyens à la consolidation de la paix	Tillabéry	Tondikiwindi , Anzorou, Mangaizé	Les élus, les ONG et le grand public	Etendre l'action de sensibilisation vers d'autres villages voire communes limitrophes sensibles à la problématique (Inates notamment) ; Recycler les élus sur la bonne gouvernance et la gestion des conflits ; Formaliser et étendre les cadres de concertation à tous les partenaires intervenant dans la communes ; Insérer des activités telles que les tribunes citoyennes afin de faciliter les échanges entre la communauté et le public et entre élus et administrés; Organiser des clubs d'écoutes des émissions au niveau village après la production des émissions radio.
Réseau nigérien pour la Gestion Non Violente des Conflits (GENEVICO)	Prévention et gestion des conflits intercommunautaires	Tillabéry	Tondikiwindi , Baninbangou	Eleveurs, pasteurs et agriculteurs sédentaires	Intensifier le dialogue et le contact entre jeunes agriculteurs et éleveurs pour mieux apprendre à se connaître et à vivre ensemble.
ANAMOD	Appui à la consolidation de la paix à travers la lutte contre la pauvreté, l'exode et les pratiques malsaines : Reconstitution du cheptel et soin des animaux.	Tahoua	Kao, Tchintabaraden	100 ménages, soit 700 personnes, en situation d'extrême pauvreté	S'agissant d'une contribution importante à la consolidation de la paix, les femmes bénéficiaires, très satisfaites, demandent une extension du projet à d'autres campements et un appui en alimentation du bétail et soins

					vétérinaires.
Vivre et Travailler Ensemble » Tamashék (CAPB Aharog)	Appui à la consolidation de la paix à travers la lutte contre la pauvreté et le respect des droits humains : à travers l'embouche ovine, le soin des animaux, les banques céréalières et les banques d'aliments de bétail.	Tahoua	Tchintabaraden	Ménages extrêmement vulnérables	Multiplier les microprojets au profit des groupements féminins nomades ; Impliquer les ONG nationales actives dans la zone pour assurer une équité d'aide au développement ; Former les leaders religieux et les chefs des groupements de l'Azawak sur la culture de la paix ; Introduire des éléments de prévention des conflits de le montage jusqu'à l'exécution du projet ; Multiplier les banques céréalières dans la zone pour minimiser les distances des marchés d'approvisionnement et l'accessibilité facile des communautés aux vivres ;
Groupe Sahélien Appui au Développement (GSAD-WADATA)	Appui aux ménages affectés par la crise malienne et libyenne pour la consolidation de la paix par le renforcement des capacités communautaires : dotation d'équipement (charrettes asines, moulins à grain et embouche ovine), formation aux méthodes locales de prévention des conflits traditionnels	Tillabéry	Inates, Anzourou	227 ménages soit 1585 personnes	Afin de continuer dans le changement des comportement et dans l'amélioration de la qualité de la vie de la communauté, mettre en place dans chaque village un comité de vigilance sur la question sécuritaire et doter les comités sous régionaux en matériel informatique et de transport en vue de faciliter l'exploitation des données. En plus, des activités d'information, communication et éducation dans le domaine de la réduction des risques et des catastrophes pourraient réduire davantage les catastrophes.
Association Anigourane	Inventaire à base communautaire des principales gravures rupestres dans la commune d'Iferouâne	Agadez	Iferouâne	Toute la population de la commune	Le projet a favorisé une prise de conscience des autorités et de la communauté sur la quantité, qualité et diversité des gravures rupestres sur les 110.000 km carrés de leur commune. 81 sites rupestres ont été inventoriés dont 2 sites d'une qualité exceptionnelle ; plus de 2000 photos des gravures ont été prises. Toutefois il est recommandé de mettre en place des procédures comptables et financières allégées pour assurer la

<p>SOS-Civisme/Niger</p>	<p>Appui à la participation des jeunes dans le développement local et le processus de prise de décision ; Education à la citoyenneté (pouvoirs publics, présidence de la république, assemblée nationale, gouvernement, ...)</p>	<p>Tahoua</p>	<p>Tchintabaraden, Kaou, Tassara et Tillia</p>	<p>Membres des conseils communaux de jeunesse</p>	<p>continuité lorsqu'il s'agit d'activités d'interventions de courte durée.</p> <p>Le projet a apporté des changements positifs et multiformes au niveau des conseils communaux de jeunesse des communes et de la population de ces communes. Ces changements sont évidents entre autres dans la baisse significative des vols et du banditisme à main armée, le respect des couloirs de passage des animaux, le respect des aires de pâturage, la désignation du président du conseil départemental de la jeunesse de Tchintabaraden dans la commission départementale chargée de la collecte des armes illicites.</p>
<p>Groupe d'Appui au Développement (GADR)</p>	<p>Atténuation des risques de conflits intercommunautaires et relèvement par la réinsertion et la formation des jeunes dans les métiers porteurs dans la région de Tahoua.</p>	<p>Tahoua</p>	<p>Kaou, Tchintabaraden, Tassara, Tillia</p>	<p>Groupements féminins et jeunes (plus de 114.000 bénéficiaires indirects)</p>	<p>Les femmes et les jeunes ont été accompagnés dans les formations aux petits métiers et l'éducation axée sur le respect du genre, la gestion des conflits intercommunautaires, la gestion des troupeaux, la fabrication de fromage. Ces activités devront être renforcées notamment en direction de l'accroissement des revenus des femmes et des jeunes afin d'éviter leur retour aux anciennes pratiques.</p>

5.3.1.6. Activité : Réhabilitation de l'école primaire de Tezerzet

Dans le cadre du fonds de soutien aux initiatives de paix, il était prévu de réhabiliter l'école primaire de Tezerzet détruite lors du conflit entre les forces armées nigériennes et la rébellion. Considérant le degré de destruction de l'école, il a été nécessaire de reconstruire complètement l'école.

Cette activité constituait un symbole fort de réconciliation entre l'armée et les communautés, d'autant plus que l'école a été reconstruite par la Direction Centrale du Génie Militaire. L'école, tout en donnant accès à l'éducation primaire à plus de cent (100) enfants nomades, a permis de rapprocher les populations et l'Etat et à apaiser la méfiance des uns envers les autres.

D'un commun accord avec les autorités du département d'Iferouane, le village d'Awey à environ 315km d'Arlit a été choisi comme nouveau site pour la construction de l'école. Une lettre d'accord a été signée entre le PNUD et le Génie Militaire. Les travaux se sont étendus de juillet à novembre 2013.

L'école est composée de trois classes, d'un dortoir et d'un bloc administratif avec logement pour le personnel de l'école. L'équipement de l'école a été fourni par le PNUD. La cérémonie de réception de l'école a eu lieu le 24 avril 2014, jour de la concorde nationale.

6 VISIBILITE DU PROJET

Les activités de visibilité visaient à faire connaître les résultats positifs du partenariat du grand public et d'audiences spécifiques et ont été définies dans un plan de communication et d'information centré sur les produits et l'impact des activités. Les différents outils ci-après ont été utilisés en fonction des circonstances :

Les panneaux d'affichage : dans le cadre des projets HIMO, des panneaux d'affichage sur les sites ont été installés dans les 15 communes d'Agadez et pour les 34 projets planifiés dans les domaines de l'infrastructure, l'environnement et l'agriculture. Les panneaux ont été érigés sur le bord des routes et dans des lieux clairement visibles.

Les bannières : au cours des nombreux événements qui ont ponctué la mise en œuvre du projet, des bannières en plastique ou en textile, portant le logo de tous les partenaires, ont été produites et utilisées comme outils d'information et de visibilité. Elles sont apparues dans les médias qui ont couvert ces événements, notamment dans le cadre de la formation, du lancement de la stratégie de formation professionnelle, de l'inauguration d'infrastructures de la paix, de la fin de la formation de la police municipale.

Les articles promotionnels : plus de 3000 t-shirt et casquettes ont été produits et distribués dans le cadre des initiatives de paix, des cérémonies de remise de diplômes, d'inauguration des infrastructures de paix, etc. Les T-shirt portaient le message : « *Nous œuvrons pour la paix* », le nom du projet et les logos/emblèmes des partenaires. Des « sac à dos » portant le message « *Nous œuvrons pour la paix* » et le logo des partenaires ont été également produits pour les 200 élèves de l'école d'Egaye Iferawan (ancienne école de Tezerzet).

Les visites de journalistes sur des sites et événements publics : le chargé de communication du PNUD et les médias locaux ont visité plusieurs sites du projet dans la

région d'Agadez. Des visites conjointes avec les partenaires ont été également organisées et ont été couvertes par les media. Tous les événements publics (inauguration d'infrastructures, cérémonie d'ouverture des formations, transfert d'équipements, ...) ont été couverts par les medias nationaux et sous régionaux (dans le cas de la cérémonie de fin de formation de la police municipale).

Vidéo-documentaire : Dans le cadre du projet, il était prévu de réaliser un publi-reportage composé de 6 courtes vidéos « internet » de 4 minutes et d'une version longue de 26 minutes. Cependant pour des raisons de retard dans la planification et de difficultés liées à la réalisation d'un tel projet, cette activité n'a pas pu être mise en œuvre. Le budget qui était prévu pour cette activité a été ventilé afin de renforcer les autres activités de visibilité décrites dans cette section.

Le site internet : les informations relatives aux résultats du projet sont disponibles sur le site internet du PNUD Niger, notamment le document de projet, les discours prononcés par les représentants du PNUD aux différents événements et conférences, les articles de presse, les rapports dont le rapport sur la formation des élus, ainsi que la couverture de la cérémonie à l'occasion de la fin de la formation de la police municipale.

Exposition et produits audiovisuels : à l'occasion du festival de la cure salée, une exposition de photos a été préparée sur tous les produits du projet. La foire a été visitée par plus de 2000 participants.



Termes de référence et études : La visibilité des partenaires a été aussi assurée dans le cadre de la publication des termes de référence du personnel recruté pour le projet (comptables, gestionnaires financiers,...) postés sur le site international du PNUD. Les termes de référence font référence au contexte du projet et aux bailleurs. L'étude sur « l'insertion socio-économique des jeunes sans emploi dans la région d'Agadez » publiée aussi sur le site du PNUD mentionne dans son introduction la source de financement et remercie l'Union européenne et la Coopération danoise de leur contribution.

7 DEFIS RENCONTRES

D'une manière générale, les défis liés à l'atteinte des objectifs du projet sont inhérents à l'étendue de la région d'Agadez, à l'insécurité qui sévit dans la zone et aux faiblesses de la capacité de gestion des autorités locales. Ces défis se résument comme suit :

- Couvrir l'ensemble des quinze communes de la région d'Agadez dont l'accès est souvent difficile vu l'étendue de la région et le relief accidenté. A titre indicatif, pour une mission de suivi et supervision des activités du projet dans les 15 communes de 10 jours, deux équipes parcourent plus de 5 045 Km sur un terrain désertique.
- Compte tenu de la dégradation du contexte sous régional, et de la situation dans le nord du Mali, l'escorte ordinaire n'était plus possible et les équipes de suivi ont dû recourir à des escortes exceptionnelles comprenant plus d'éléments et de véhicules, et dont les coûts étaient de ce fait plus élevés. A titre d'exemple, pour une mission de 10 jours, les frais d'escorte s'élèvent à 8 982 Euros. Il convient de noter que les coûts d'escorte budgétisés avaient été sous-estimés car il n'a pas été possible sur le terrain d'appliquer l'arrêté du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de la Défense décidant du partage des coûts d'escorte entre le gouvernement et le SNU. Les FDS sur le terrain ont notifié au projet qu'ils n'étaient pas en mesure de respecter l'arrêté ministériel, notamment en ce qui concerne le partage à part égale des coûts de carburant et des coûts d'entretien. Ils ont donc refusé d'effectuer les escortes si le projet ne prenait pas en charge l'intégralité de ces coûts, ce qu'a fait le projet.
- La remise volontaire des armes s'est avérée plus difficile que planifiée compte-tenu du contexte sécuritaire dégradé et de la perception des populations de la nécessité de conserver des moyens d'autoprotection. Compte-tenu des difficultés rencontrées dans la collecte des armes, les microréalisations / activités d'encouragement et d'accompagnement n'ont pas pu être réalisées et le bailleur a retiré le financement de cette activité.
- La nature des projets HIMO identifiés prioritairement par les populations a nécessité d'engager des moyens matériels élevés, ainsi que des moyens de suivi technique qui ne pouvaient pas être pris en charge par les autorités locales, comme cela avait été prévu, à cause d'un déficit capacitaire. En outre, toutes les communes ne disposaient pas des services techniques départementaux dans les domaines des projets HIMO. Cela a nécessité de faire appel plus fréquemment aux services techniques régionaux et a donc requis des moyens budgétaires plus importants (le taux effectif de dépense atteint 529% de la ligne budgétaire prévue). Le suivi et le contrôle/qualité n'ont pas pu être faits en temps réel ce qui a grevé la qualité des infrastructures réalisées, particulièrement dans les communes les plus éloignées. D'autre part, les LOA ont été signées avec les communes en intégrant la prise en charge des frais de suivi technique par les STD, mais il y a eu des difficultés dans l'implication des STD sous la coordination des communes. Cependant, il n'était pas possible de signer des contrats directement avec ces STD.
- Les faibles capacités de gestion, surtout financière, et le manque de clarté des mécanismes internes de contrôle et de responsabilisation dans certaines communes ont sensiblement retardé les travaux et demandé un suivi très rapproché. Les maires ont dû pour la première fois gérer un budget et des activités de développement communautaire,

en plus de leur budget annuel, et ainsi surmonter la méfiance des populations vis-à-vis de leur autorité.

- Assurer la pleine participation et l'adhésion aussi bien des populations que des autorités régionales, départementales et locales a été une tâche laborieuse compte-tenu des difficultés de communication (enclavement des communes situées en zone rurale).
- La pérennisation des acquis et la gestion des attentes des populations restent un défi majeur en raison de la durée limitée du projet dans un contexte de vulnérabilité socio-économique encore très élevée.

8 LEÇONS APPRISES

- Dans une zone aussi étendue que la région d'Agadez, il est important de faire preuve de flexibilité pour pouvoir intervenir rapidement en cas d'imprévu ou tirer parti d'occasions d'accélérer l'atteinte des objectifs du projet.
- Selon le témoignage des autorités communales, la création des unités de police municipale a créé un climat de sécurité dans de nombreuses communes qui ne disposaient d'aucun dispositif formel de sécurité.
- Dans un premier temps, les moyens consacrés aux microréalisations auraient dû être affectés aux efforts de sensibilisation et à l'élaboration des politiques nationales en matière de possession légale des armes et des mécanismes de contrôle et de collecte des armes illicites. En effet, la collecte des armes nécessite une plus longue phase de sensibilisation avec des outils diversifiés pour amorcer un changement de comportement qui aboutira à la remise volontaire des armes par la population.
- Les travaux HIMO favorisent la cohésion sociale et le rapprochement entre les personnes. Les activités qui impliquent le travail collectif sont favorables à la consolidation de la paix.
- Le partenariat avec les services techniques décentralisés (STD) est un gage de réussite dans la mise en œuvre des activités HIMO et la pérennisation des ouvrages réalisés. Ils assurent d'une part le suivi, le contrôle et la supervision des activités et d'autre part apportent des appuis conseils aux communes et aux populations bénéficiaires dans tout le processus. Leur implication est indispensable aussi bien dans la conception des projets que dans la mise en œuvre. Pour autant, la possibilité de contracter directement avec les STD permettrait de renforcer le suivi de leurs activités et leur appropriation des microprojets. A défaut d'une implication entière des STD, il est possible de faire réaliser les travaux par une entreprise privée garantissant l'utilisation de la main d'œuvre locale.
- La forte participation des populations dans la réalisation des ouvrages a généré des revenus non négligeables et a permis aux bénéficiaires d'améliorer quelque peu leurs conditions de vie. Bon nombre d'entre eux (hommes, femmes et jeunes) affirment que ces types d'action leur sont directement profitables et bénéfiques. Toutefois afin de garantir la pérennisation des acquis, une approche socio-économique intégrée devrait être privilégié, incluant potentiellement l'épargne subventionnée, l'accompagnement à l'entrepreneuriat, la formation technique, les activités génératrices de revenu, l'accès à la microfinance.

- Assurer la formation professionnelle dans un contexte d'analphabétisme généralisé nécessite de coupler les formations professionnelles avec des cours d'alphabétisation fonctionnelle afin de favoriser la participation des populations les plus défavorisées. En outre, pour faciliter la transmission du savoir (que cela soit dans le cadre de la formation de la police municipale et des élus ou des formations professionnelles, etc.), il est souhaitable d'utiliser la langue que les bénéficiaires maîtrisent le mieux. Par ailleurs, il est nécessaire d'inclure des modules de formation à l'entrepreneuriat (en complément du capital de sortie) permettant aux bénéficiaires de capitaliser sur leurs acquis techniques.
- Dans le cadre du renforcement des capacités des élus locaux, il s'avère nécessaire d'intégrer les autres parties prenantes décentralisées (i.e. gouverneur, préfets et services techniques déconcentrés) dans les mêmes sessions de formation afin de clarifier les rôles, les missions et les limites des responsabilités de chacun dans le cadre de la décentralisation. La tenue de sessions communes de formation permet d'éviter les tensions/conflits de compétence pouvant émerger de possibles incompréhensions.
- Dans le cadre du financement des initiatives de paix et de l'appui aux ONG locales, il est nécessaire de s'appuyer sur une évaluation solide des performances antérieures de l'ONG, et de ses moyens humains et matériels avant de commencer le processus de contractualisation. A l'avenir, le PNUD pourra s'appuyer sur les résultats de l'évaluation HACT réalisée par le cabinet KPMG Audit Sénégal S.A pour le compte du système des Nations Unies afin d'identifier les structures les plus performantes avec lesquelles nouer un partenariat.

9 RESUME DES DEPENSES

9.1 Les ressources du projet

Initialement, le coût total du projet qui s'élevait à 6101 153 US dollars (soit 4 594 543 EUR) était financé à hauteur de 2 934 636 EUR par l'Union européenne (soit 64%), 1300 000 EUR par le Danemark (28%) et 359 906 EUR par le PNUD (8%). A la suite de la signature d'un amendement intervenue entre le PNUD et l'Union européenne en avril 2013, la quote-part de l'Union européenne a été réduite d'environ 300 000 EUR, ramenant ainsi le budget du projet à 4294 943 EUR. Cependant pour répondre aux besoins du projet, le PNUD a apporté un financement additionnel de 502 503 EUR, portant ainsi sa contribution à 862 409 EUR. Le tableau ci-après résume le financement du projet par partenaire :

Partenaires	Montants en US dollars			Equivalent en Euro			Observation
	2012	2013	Total	2012	2013	Total	
Union européenne	2 114 036	1 061 571	3 175 607	1 701 799	801 486	2 503 285	La contribution de l'UE s'élève à 2 635 037 euros. Le solde s'élève à 131 752 euros et doit être versé après approbation du présent rapport
Danemark	1 318 174	354 421	1 672 595	1 040 000	260 000	1 300 000	
PNUD	813 438	292 246	1 105 683	634 481	227 928	862 409	
Total	4 245 648	1 708 238	5 953 886	3 376 280	1 289 414	4 665 694	

9.2 Les dépenses du projet

A la clôture du projet, les dépenses totales s'élèvent à 5 949 956 USD (4 632 931 EUR) réparties entre les différentes composantes comme suit :

Composante 1 : Renforcement de la sécurité des personnes et des biens : **1 996 477 USD (1 555 255 EUR) soit 33.5%**

Ces dépenses sont relatives à l'acquisition de motos et matériels de communication pour la police municipale et les relais communautaires, aux études d'opérationnalisation de la police, à l'encadrement et à la formation des relais communautaires et aux salaires et kits des agents de la police municipale, ainsi qu'au fonctionnement des quinze unités de police municipale. Elles concernent également les dépenses des ressources humaines assurant le suivi-évaluation

des activités liées à la sécurité des biens et des personnes, à la publication des outils IEC sur la violence armée et le danger lié aux mines et ALPC, à l'acquisition des matériels de déminage, aux opérations de déminage et à la collecte des armes illicites.

Composante 2 : Appui à la réinsertion socio-économique des jeunes : 2 755 712 USD (2 144 799 EUR) soit 46%

Les dépenses de cette composante couvrent deux activités : l'insertion des jeunes et la redynamisation de l'employabilité. Ces dépenses sont constituées essentiellement des équipements et de la réhabilitation des centres de formation de développement communautaire, des travaux d'intérêt communautaire à haute intensité de main d'œuvre, des études de besoins des communautés et des jeunes, de l'élaboration du plan stratégique de formation professionnelle, de la promotion des compétences créées et/ou renforcées et de la formation multisectorielle.

Composante 3 : Soutien aux institutions et aux initiatives pour la consolidation de la paix : 799 824 USD (622 482 EUR) soit 13,5%

Les dépenses de cette composante sont relatives aux activités de promotion de la culture de la paix et de gestion du programme. Elles représentent le financement des microprojets dans plusieurs communes (fonds de soutien), l'acquisition de mobilier, de matériels informatiques et de véhicules pour la HACP et les gouvernorats et communes, l'érection du monument de la paix d'Agadez, la réhabilitation et l'équipement de l'école de Tezerzet et le financement des missions de formation à l'étranger des autorités nationales (cadres de la HACP). A celles-ci s'ajoute une partie des coûts de l'unité de gestion du projet, y compris les frais d'entretien des véhicules et les fournitures de bureau.

Audit et suivi-évaluation: 59 752 USD (46 606 EUR) soit 1%. L'audit du projet IDS pour l'exercice 2013 a eu lieu en mai 2014. Le rapport final est attendu dans les prochaines semaines.

Frais de gestion: 338 192 USD (263 789 EUR) soit 6%

10 ANNEXE

Annexe 1 : Avenant n° 2 à la Convention IFS-RRM/2012/291-229 – PNUD

Budget de l'Action		Budget selon Avenant N° 2 signé									
Coûts	Unité	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR) 3	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Dépenses tous bailleurs confondus (y compris PNUD)		Dépenses Uniquement PNUD (en EUR)	Dépenses Totales (en EUR)	Taux Réalisations
							Montants (en EUR)	Taux			
1. Ressources humaines											
<i>1.1. Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)</i>											
1.1.1 Technique -salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)											
(1) Coordinateur de projet indemnités	par mois	18	174	3 136	18	145	2 602,84	83%		2 602,84	83%
(1) Expert planification et suivi évaluation indemnités	par mois	18	174	3 136	18	145	2 602,84	83%		2 602,84	83%
(1) Chef de cellule CNCAAI	par mois	18	375	6 750	20	334	6 674,90	99%		6 674,90	99%
(1) agent en suivi et évaluation mines et armes illicites indemnités	par mois	18	289	5 200	20	223	4 465,87	86%		4 465,87	86%
(15) Formateurs multidisciplinaires	par mois	270	160	43 200	270	129	34 735,93	80%		34 735,93	80%
1.1.2 Administratif/ personnel de soutien -salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)											
(1) Gestionnaire comptable	par mois	20	1 300	26 000	20	1 260	25 207,73	97%	40 094,92	65 302,65	251%
Sous-total Ressources humaines				87 422			76 290,10	87%	40 094,92	116 385,02	133%
2. Voyages											
2.1. Missions de suivi de terrain HACP (carburant et per diem)											
		20	996,05	19 921	6	2 576	15 457,05	78%		15 457,05	78%
2.2. Voyage d'études HACP à l'étranger (billets, per diem, coût de formation)											
		4	5 575	22 300	4	5 753	23 012,59	103%		23 012,59	103%
Sous-total Voyages				42 221			38 469,64	91%	-	38 469,64	91%
3. Equipements et fournitures											

3.1. Achat ou location de véhicules											
3.1.1. Véhicules 4X4 Station Wagon (HACP, CR et Gouvernorat)		3	43 400	130 200	3	43 378	130 134,21	100%		130 134,21	100%
3.1.2. Véhicules 4X4 pick up double cabine déminage.		1	31 232	31 232	1	31 232	31 232,18	100%		31 232,18	100%
3.1.3. Motos TT (75 police+15 Relais)		90	2 379	214 100	75	2 854	214 060,00	100%	20 313,83	234 373,83	109%
3.2 Matériels de communications											
3.2.1. Matériel de Communication PM		70	1 412	98 869	70	1 844	129 051,60	131%		129 051,60	131%
3.2.2. Cellulaires+ crédits de recharge pour les relais communautaires (50)		50	142	7 100	50	141	7 050,34	99%		7 050,34	99%
3.3 Mobilier, matériel d'ordinateur											
3.3.1. Ordinateurs de bureau (8 HACP, 5 CR, 5 Gouvernorat et 15 communes)		33	900	29 700	33	900	29 699,83	100%		29 699,83	100%
3.3.2. Micro ordinateurs portables (5 HACP) 2.		5	1 200	6 000	5	1 200	5 999,90	100%		5 999,90	100%
3.3.3. Onduleurs		33	150	4 950	33	150	4 950,22	100%		4 950,22	100%
3.3.4. Imprimantes		33	272	8 962	33	248	8 183,60	91%		8 183,60	91%
3.3.5. Photocopieurs (HACP et CR Agadez)		2	4 500	9 000	2	4 500	8 999,86	100%		8 999,86	100%
3.3.6. Vidéo projecteur (HACP)		1	1 020	1 020	1	1 020	1 020,32	100%		1 020,32	100%
3.3.7. Tableau chevalier (HACP)		5	150	750	5	150	749,99	100%		749,99	100%
3.3.8. Equipement bureaux conseil régional et 15 communes-kit bureau (chaises, armoires, tables..)		16	700	11 200	16	704	11 262,54	101%		11 262,54	101%
3.3.9. Equipement bureaux HACP pour les Internationaux kits bureau (chaises, armoires, tables,)		2	700	1 400	2	-		0%			0%
3.4 Machines, outils etc.											
3.4.1 Réhabilitation Bureaux HACP		1	-	-	1	-					
3.4.2 Equipements et réhabilitation Centres de Formation de Développement Communautaire (CFDC Ingall et Bilma)		2	50 000	100 000	2	51 789	103 577,01	104%		103 577,01	104%
Sous-total équipement et fournitures				654 483			685 971,60		20 313,83	706 285,43	105%
4. Bureau local											
4.1. Coût des entretiens et réparations véhicules (4)	Par mois	72	146	10 477	72	136	9 783,52	93%		9 783,52	93%

4.2. Consommables-fournitures de bureau	Par mois	18	461	8 292	18	301	5 416,74	65%		5 416,74	65%
4.3. Autres services (tél/fax/internet, maintenance, entretien)	Par mois	18	500	9 000	18	375	6 754,52	75%	55 454,78	62 209,30	691%
Sous-total Bureau local				27 769			21 954,78		55 454,78	77 409,56	79%
5. Autres coûts, services											
5.1 Publications											
5.1.1. Outils IEC sur la non violence armée et le danger liée aux mines et ALPC (messages radio, affiches...)		1	20 000	20 000	1	20 479	20 479,11	102%		20 479,11	102%
5.1.2. Manuel de formation et matériel pédagogique		1	20 000	20 000	1	20 000	20 000,00	100%		20 000,00	100%
5.2 Etudes, recherche											
5.2.1. Consultation sur l'élaboration de l'étude d'opérationnalisation de la police municipale		1	9 100	9 100	1	9 015	9 015,00	99%		9 015,00	99%
5.2.2. Etude de besoins des communautés et des jeunes (15 diagnostics)		1	19 160	19 160	1	13 302	13 302,49	69%		13 302,49	69%
5.2.3. Plan stratégique de formation professionnelle		1	2 000	2 000	1	2 000	2 000,00	100%		2 000,00	100%
5.3 Coûts de vérification										-	
5.3.1. Audits et suivi		1	77 144	77 144	1	46 607	46 606,54	60%		46 606,54	60%
5.4 Coûts d'évaluation											
5.4.1 Evaluation finale		1	66 320	66 320	1	-		0%		-	0%
5.4.2 Traduction, interprètes		1	863	863	1	-		0%		-	0%
5.6 Coûts des conférences/séminaires											
5.6.1. Formation initiale Police municipale (5 sessions x 45 participants x5jours)	session	5	12 840	64 200	5	12 820	64 101,99	100%		64 101,99	100%
5.6.2. Encadrement (15 encadreurs formateurs x 50 euros x14mois)	mois	210	88	18 469	84	168	14 127,37	76%		14 127,37	76%
5.6.3. Formation Relais communautaires (2 sessions X 25 personnes x 5jours)	session	2	11 025	22 050	2	11 417	22 834,42	104%		22 834,42	104%
5.6.4. Formations porteurs microprojet arme contre développement (3 sessions x 40 personnes x 3jours)	session	3	-	-	3	-				-	

5.6.5. Formation professionnelle multisectorielle (15 session de formation X 20 jours/mois X 20 jeunes)	session	15	6 900	103 500	15	6 849	102 734,90	99%	30 878,59	133 613,49	129%
5.6.6. Formation staff HA CP gestion et planification	session	3	4 000	12 000	3	3 670	11 010,75	92%		11 010,75	92%
5.6.7. Formations des conseils communaux et régionaux en consolidation de la paix et la gestion locale (4 sessions x 40 personnes x 4jours)	session	4	11 538	46 150	4	10 393	41 570,48	90%		41 570,48	90%
5.6.8. Formation FDS et ex-combattants au déminage humanitaire (2 session x 50 x 5jours)	session	2	17 215	34 430	1	34 277	34 277,19	100%		34 277,19	100%
5.7 Actions de visibilité				-							
5.7.1. Production et diffusion de films de capitalisation des activités réalisées avec les jeunes		1	12 000	12 000	1	-	-	0%		-	0%
5.7.2. Affiches, pagnes, sacs, t-shirts, casquettes		1	25 000	25 000	1	15 295	15 295,17	61%		15 295,17	61%
Sous-total Autres coûts, services				552 386			417 355,42		30 878,59	448 234,00	76%
6. Investissements											
6.1. Travaux HIMO											
6.1.1. Main d'œuvre (5 000 jeunes x 86 jours x 3euros)	par trimestre	9	120 334	1 083 002	9	120 645	1 085 804,06	100%	108 166,05	1 193 970,11	110%
6.1.2. Matériels de travaux	par trimestre	9	26 656	239 905	9	29 159	262 432,40	109%		262 432,40	109%
6.1.3. Contrats d'encadrement et suivi (services technique, ONG et prestataire individuel)	par trimestre	9	29 360	264 242	9	22 298	200 683,59	76%		200 683,59	76%
6.2. Appui aux opérations de déminage et de collecte des armes illicites											
6.2.1. Fonds d'initiatives armes contre développement (mise en place de microréalisations communautaires)		1	-	-	1	-					
6.2.2. Matériels de déminage (50 sondes magnétiques, 10 détecteurs magnétiques, 50 kits tenues démineurs, un lot matériels balisage, un lot de matériels de marquage, lits de camp et autres matériels divers)		1	59 200	59 200	1	61 260	61 260,10	103%		61 260,10	103%
6.2.3. Primes démineurs (8)	Hj	66	428	28 250	66	447	29 509,60	104%		29 509,60	104%
6.2.4. Prise en charge relais communautaires (50)	Hj	120	250	30 000	140	280	39 182,89	131%		39 182,89	131%
6.2.5. Conduite d'opérations de déminage humanitaire		1	33 000	33 000	1	34 082	34 081,76	103%		34 081,76	103%

6.2.6. Réalisation de missions de sensibilisation sur collecte et la destruction des armes illicites	mission	4	464	1 856	5	746	3 729,91	201%		3 729,91	201%
6.3. Mise en place unités de police municipale											
6.3.1. Salaires agents de la Police municipale (235)	par mois	4 935	72	356 899	4 680	76	357 397,21	100%	112 793,89	470 191,10	132%
6.3.2. Kits unité de la police municipale (tenue, casque, chaussures,...)	unité	235	317	74 400	234	318	74 332,12	100%	28 528,38	102 860,50	138%
6.4. Fonds de soutien aux initiatives de consolidation de la paix				-			-				
6.4.1. Financement de 36 microprojets dans les différentes communes Agadez, Abalak, Tchintabaraden et Tillabery	F	1	478 930	478 930	1	478 183	478 183,38	100%	106 272,19	584 455,58	122%
Sous-total Autres				2 649 684			2 626 597,02	99%	355 760,50	2 982 357,53	113%
7. Sous-total des coûts directs éligibles de l'Action (1 à 6)				4 013 965			3 866 638,56	96%	502 502,62	4 369 141,18	109%
8. Provision pour imprévus (maximum 5 % de 7, sous-total des coûts directs éligibles de l'Action)				-			-			-	0%
9. Total des coûts directs éligibles de l'Action (7+8)				4 013 965			3 866 639		502 503	4 369 141	109%
10. Coûts administratifs (maximum 7 % de 9, total des coûts directs éligibles de l'Action)				280 978			263 789,38	94%		263 789,38	94%
11. Total des coûts éligibles (9+10)				4 294 943			4 130 428	96%	502 503	4 632 931	108%

Danemark	1 300 000		1 298 654,53	31%		1 298 654,53	28%
PNUD	359 906		359 906,00	9%	502 503,00	862 409,00	19%
UE	2 635 037		2 471 867,47	60%		2 471 867,47	53%
	4 294 943		4 130 428,00	100%		4 632 931,00	100%

Annexe 2. Cibles et objectifs spécifiques associés de la stratégie d’information, d’éducation, et de communication (IEC) à la non-violence et au danger des armes légères et de petit-calibre de la CNCCAI.

NIVEAU	LES GROUPES PARTICIPANTS/CIBLES	OBJECTIFS SPECIFIQUES
MICRO	Communautés de base	Sensibiliser les populations sur les dangers liés à la prolifération et la détention illicite des armes
		Mobiliser le genre, les scolaires et universitaires contre la violence armée
		Sensibiliser les communautés frontalières sur les dangers des ALPC et des MINES enfouies
	OCH	Susciter la remise volontaire des ALPC par les détenteurs illégaux
	Elus locaux	Initier et encourager la création des comités de veille
	Leaders d'opinion	Formation des formateurs pour la sensibilisation des cibles sur l’importance de la violence armée
	Chefs de village	Mener des plaidoyers
	Chefs de tribu	
	Leaders religieux	
Chefs de quartier		
Radios communautaires	Installer des comités locaux de paix et de sécurité communautaire et renforcer leurs capacités	
MESO	Sultans	Sensibiliser les leaders à la prévention et à la gestion des conflits afin de limiter le potentiel recours aux ALPC
	Chefs de canton	
	Chefs de groupement	
	Préfets	
	Gouverneurs	
	Elus régionaux	
	OSC	
	FDS	Sensibilisation sur les conventions signées et ratifiées par le Niger, ainsi que sur les droits humains
	Medias	
MACRO	Gouvernement	Mener des plaidoyers et diffuser régulièrement des statistiques et
	Assemblée nationale	

CESOC	informations relatives à la lutte contre la prolifération des ALPC et des mines
CSC	
CNDH	
Cour constitutionnelle	
Réseaux OSC	Renforcer la capacité des professionnels dans le processus de désarmement et la culture de la paix
Réseaux professionnels des médias	
Partenaires techniques et financiers	
Réseaux, organisations féminines	Mobiliser et former les femmes leaders sur les violences armées

Annexe 3. Cadre de gestion et suivi de la mise en œuvre des HIMO

Supervision/suivi	Composition	Rôles et Responsabilités
Comité de Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Gouverneur, Président du Comité de pilotage - PNUD co-président - HACP - Services Techniques Régionaux - Maires - Représentant Bailleurs de fonds 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'orientation générale de la mise en œuvre des projets HIMO - Assurer les orientations stratégiques et programmatiques des projets - Réorienter les activités et /ou les fonds d'une activité ou d'un projet au besoin dans la même localité et dans les mêmes marges budgétaires - Le comité s'est réuni une fois en 2012 (mi-novembre), deux fois en 2013 et une fois en 2014
Comité de Suivi autorités Régionales	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernorat - Conseil Régional - Services Techniques Régionaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la bonne exécution des projets - Assurer la bonne gestion des fonds des projets - Fournir des appuis et des conseils techniques - Suivi dans les communes et sur les chantiers une fois par mois
Équipe sectorielle d'assurance de Qualité et Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Services Techniques Régionaux et Départementaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Mener /commissionner des études préalables sur les chantiers du génie rural et environnementaux - Veiller au respect des normes techniques des ouvrages - Mener des missions de contrôle de qualité - Participer aux processus de passation des marchés - Certifier la qualité des ouvrages pré-réception du chantier
Comité de suivi autorités Départementales	<ul style="list-style-type: none"> - Préfet - Services Techniques départementaux - Chef de Canton 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la bonne exécution des projets - Assurer la bonne gestion des fonds des projets - Apporter des conseils techniques - Effectuer le suivi dans les communes et sur les chantiers au minimum trois fois par mois
Comité de Gestion Communal des Projets HIMO	<ul style="list-style-type: none"> - Maire - Conseil Communal - Chefs de Canton - Services Techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Exécuter/gérer les projets : sensibilisation, mobilisation de la main d'œuvre, Assurer la formation - Assurer le suivi quotidien des chantiers - Élaborer les rapports de mission de suivi technique - Élaborer les rapports mensuels narratifs et le budget - Tenir à jour le livre des comptes et les pièces justificatives pour des besoins de rapport financier, demande de fonds - Demande de fonds sur base de rapport financier à 80% de décaissement de la tranche précédente

- Initier et coordonner le processus d'approvisionnement du matériel des chantiers (comité communal ad-hoc de passation des marchés)
- Valider et certifier la liste de la main d'œuvre
- Valider et certifier la demande/paiement de la main d'œuvre

ANNEXE 3. Résumé des interventions HIMO par commune

TRAVAUX HIMO REALISEE PAR COMMUNE DANS LA REGION D'AGADEZ

1. COMMUNE DE TIMIA					
1. PROJET : Projet de Réhabilitation de 192 km de pistes rurales et remblayage de la cour du CSI (environ : 500 m ²) / Montant Total du projet: 16 456 900F					
Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
192 km piste rurale Remblayage de CSI	192 km piste rurale 500 m ² remblayés	392	0	392	100%
2. PROJET : Activités réalisées de 2004 ml de berges de protection mécanique des koris / Montant Total du projet:21 085 160F					
Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
2004 ml de protection berges	2004 ml de berge traités	279	0	279	100%
3. Projet d'aménagement de 5 ha d'espace de site agricole, Montant Total du projet : 5839 800 F					
Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
Aménagement de 5ha	5 ha aménagés	187	120	307	100%
2. COMMUNE IFEROUANE					
1. Projet de Fonçage de 80 puits de recharge de la nappe (Puits perdus) Montant Total du projet : 16 775 900F					
Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
80 puits de recharge	80 puits de recharge foncés	350	220	570	100%
2. Projet de Création des marres / Montant Total du projet: 17 818 160 F					
Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
85 mares	85 mares réalisées	252	350	602	100%
3. Projet d'Elagage prosopis / Montant Total du projet: 20 000 000 F					

Activités prévues	Activités réalisées	personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
20 ha de prosopis élagués	20 ha de prosopis élagués	190	80	270	100%

3. COMMUNE DE GOUGARAME

1. Projet de Fonçage de 80 puits de recharge de la nappe (Puits perdus) / Montant Total du projet: 16 775 900 F

Activités prévues	Activités réalisées	personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
Fonçage de 80 puits de recharge	80 puits de recharge foncés	250	67	317	100%

2. Projet de Création des marres / Montant Total du projet: 17 818 160 F

Activités prévues	Activités réalisées	personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
Créer 85 mares	85 mares créées	232	34	266	100%

3. Projet d'Elagage prosopis / Montant Total du projet: 20 000 000 F

Activités prévues	Activités réalisées	personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
20 ha de prosopis élagués	17,2 Km de prosopis élagués	24	76	100	100%

4. COMMUNE DANNAT

1. Projet de Réalisation de 2004 ml de berges de protection mécanique des koris / Montant Total du projet : 20 557 160 F

Activités prévues	Activités réalisées	personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
1944 ml de berges de protection mécanique	1944 ml de berges traités	400	0	400	100%

2. Projet d'Elagage prosopis sur 20 ha/ Montant Total du projet: 20 000 000 F

Activités prévues	Activités réalisées	personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
20 ha de prosopis élagués	20 ha élagués	276	0	276	100%

5. COMMUNE ARLIT

1. Projet de Construction (en semi-dur) des Murs de 7 écoles / Montant Total du projet: 115 649 492 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
Construction de clôture de 7 écoles	Clôture de 7 écoles au stade de crépissage	476	345	821	100%

2. Projet de Réalisation des Banquettes sur 240 ha et Travaux d'Assainissement/ Montant Total du projet: 88 000 000 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	

Banquettes sur 240 ha et travaux d'assainissement	1440 banquettes réalisées (240 ha); 27 580 sacs déchets collectés ; 7760 voyages/sable effectués.	566	257	823	100% ; 366% ; 565%.
---	--	-----	-----	-----	---------------------------

6. COMMUNE AGADEZ

1. Projet d'aménagement de 5 ha d'espace agricole (seuils en pierres sèches) / Montant Total du projet: 5 839 800 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
5 ha d'espace agricole aménagés	636 m ³ de moellon collecté et transportés	265	45	310	Pose pierres sèches à 100%

2. Projet de Construction d'un mur de clôture (en semi-dur) de la Case de santé d'Alercès /Montant Total du projet:16 521 356 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
Construction du mur du CSI	mur de clôture construit	243	254	497	100%

3. Projet de Construction (en semi-dur) des murs de clôture de l'Ecole Normale des Instructeurs (ENI) / Montant Total du projet : 16 521 356 F

Activités prévues	Activités réalisées	personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
Construction du mur de l'ENI	mur de clôture construit	564	245	809	100%

5. Projet de Réhabilitation du Sultanat (en semi-dur) d'Agadez / Montant Total du projet: 15 139 996 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
Réhabilitation du sultanat	Bâtiment réhabilité	213	54	267	100%

6. Projet de réalisation des Banquettes sur 80 ha ; des travaux d'assainissement, d'Aménagement du site de la flamme de la paix et de protection biologique du koris sur 1800ml / Montant Total du projet : 95 183 150 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
banquettes sur 80 ha, Assainissement, Aménagement du site de flamme de la Paix, Protection des berges	298 banquettes; 6440 plants; 240 m de clôture; 1800ml de protection de berge ; 31500 sacs de déchets collectés	675	356	1031	100%

7. COMMUNE DIRKOU

1. Projet d'Elagage des dattiers / Montant Total du projet / Montant Total du projet : 9 441 060 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	

élagage de 10 560 pieds de dattiers	4.400 pieds de dattiers élagués	238	60	298	100%
2. Projet de : Construction (en semi-dur) des murs de clôture d'une (1 ^{ère}) école et Réhabilitation de 2 classes d'une autre (2 ^{ème}) école / Montant Total du projet : 18 549 835 F					
Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
construction du mur de clôture d'une école	Mur d'école construit et 2 classes réhabilitées.	115	17	132	100%

8. COMMUNE BILMA

1. Projet d'Elagage des dattiers sur 10 ha / Montant Total du projet: 9 183 720 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
élagage de 12.300 pieds de dattiers	4.152 pieds de dattiers élagués	95	65	160	100%

2. Projet d'Aménagement des eaux de source / Montant Total du projet: 11 052 186 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
Curage de 2 caniveaux; curage de 2 bassins; réhabilitation des bassins	2 caniveaux curés; 2 bassins curés; bassins réhabilités	58	0	58	100%

9. COMMUNE DJADO

1. Projet de Fixation de dunes et faucardage de mare / Montant Total du projet : 20 200 000 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
Fixation de 15ha, faucardage d'1ha	14.000 ml de dunes fixés; 1,5 ha de faucardé et 0,5 ha labouré	86	70	156	100%

10. COMMUNE FACHI

1. Projet de Construction (en semi-dur) des murs de clôture de la mairie / Montant Total du projet: 14 985 681 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
Construction mur de la clôture mairie réhabilitation une classe (mur d'un côté)	Mur de clôture de la mairie et mur d'un côté d'une classe construits	105	46	151	100%

2. Projet de Fixation des dunes ; désensablement et protection des salines / Montant Total du projet: 10 787 306 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux
-------------------	---------------------	----------------------	--	--	------

		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>d'exécution</i>
Fixation de dune sur 15 ha; désensablement des salines	2 salines désensablées ,1000 ml de dunes fixés et 500 rejets de rachis plantés	112	46	158	100%

11. COMMUNE DABAGA

1. Projet de Réhabilitation des pistes rurales sur 250 km et Elagage prosopis sur 100 ha / Montant Total du projet: 62 723 639 F

<i>Activités prévues</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Personnes mobilisées</i>			<i>Taux d'exécution</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	
Réhabilitation de 250 Km de Piste R; 100 ha d'élagage de prosopis	279km de piste réalisé ; 1148 ml de digue de protection ; 113,6 ha de prosopis élagués	830	228	1058	100%

12. COMMUNE TCHIROZERINE

1. Projet de Récupérer 232 ha de terres par la réalisation des banquettes et Ramassage des ordures et déchets / Montant Total du projet: 119 165 704 F

<i>Activités prévues</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Personnes mobilisées</i>			<i>Taux d'exécution</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	
Banquettes sur 250 ha; Réhabilitation pépinière centrale ; Ramassage des déchets plastiques	1392 Banquettes (232 ha), pépinière centrale réhabilitée ; 47328 plants produits et plantés, 2249 sacs d'herbacées semés, ramassage de déchets plastique réalisé	815	397	1212	100%

2. Projet d'aménagement de 5 ha d'espace de site agricole / Montant Total du projet: 5 839 800 F

<i>Activités prévues</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Personnes mobilisées</i>			<i>Taux d'exécution</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	
Aménager 5ha agricoles	5 ha (envahis par le prosopis) ont aménagés	50	70	120	100%

13. COMMUNE INGALL

1. Projet de récupération de 100 ha de terres dégradées à récupérer (demi-lunes) et la réalisation de 320 kml d'ouverture de bande pare-feu / Montant Total du projet: 83 000 000 F

<i>Activités prévues</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Personnes mobilisées</i>			<i>Taux d'exécution</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	
Récupération de 100ha terre ; ouverture de 320 km de bande pare-feux	31000 demi-lunes ; 319,4 KM de bande pare feu ; 2460 sacs de semences herbacées épandus (semés) ; 1500 Sacs	399	202	601	100%

	de déchets plastiques ; 1 pépinière réhabilitée				
--	---	--	--	--	--

14. COMMUNE TABELOT

1. Projet d'aménagement des pistes rurales et lutte contre la pollution / Montant Total du projet: 69 368 200 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
Création de 70 Km de piste; Création de 2 dépotoir	70 Km de piste construits; 2 dépotoirs construits; 10 séances de balayage organisées	228	364	592	100%

15. COMMUNE ADERBISSINAT

1. Projet de Protection et Restauration de l'environnement / Montant Total du projet : 49.000.000 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
-80 ha de demi-lunes (15.650DL) et production/plantation 18.050 plants -50 ha de fixation de dunes et plantation de 17850 plants ; -Plantation de 200 plants pour protéger CSI et CEG (école) ; -776 hj pour le ramassage des déchets plastiques	-80 ha de demi-lunes (15.650DL) réalisés et production/plantation de 19.600 plants sur 80ha ; -Fixation de 50 ha de dunes et plantation de 18700plants sur les dits sites; -Plantation de 200 plants pour protéger CSI et CEG (école) ; 776 hj pour le ramassage des déchets plastiques	652	341	993	100%

2. Projet de Protection/Désensablement du CSI et Classes / Montant Total du projet : 5.172.785 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	
Evacuation déblai de sable 700m3 ; Achat et plantation de 2000 arbres (plants) pour protéger	700m3 de déblai de sable évacués ; 2000 plants achetés et plantés (arbres) pour protéger	78	30	108	100%

3. Projet de Construction d'une salle d'observation / Montant Total du projet : 5.422. 710 F

Activités prévues	Activités réalisées	Personnes mobilisées			Taux d'exécution
		Hommes	Femmes	Total	

Construire un hangar/salle d'observation.	Un (1) Hangar/salle d'observation construit	50	20	70	100%
Total main d'œuvre mobilisée		9 745	4 459	14 204	
Pourcentage par sexe (%)		68,6	31,4	100	

ANNEXE 4. Ventilation budgétaire des 34 projets HIMO des 15 communes d'Agadez

	Communes	Type et titre de projet	Ligne Budgétaire	Cout total	Paiement par LOA	Paiement direct PNUD
1	Timia	INFRASTRUCTURE: Projet de Réhabilitation de 192 km de pistes rurales et remblayage de la cour (environ : 50m x 10m) du CSI Pour 200 MO	Sensibilisation	154 740	154 740	-
			Formation	240 000	240 000	-
			Matériels	755 000	-	755 000
			Main d'Œuvre	13 210 000	-	13 210 000
			Suivi technique	1 150 000	1 150 000	-
			Suivi Autorités + média	947 160	947 160	-
				16 456 900	2 491 900	13 965 000
		INFRASTRUCTURE: Projet de Réalisation de 2004 ml de berges de protection mécanique des koris Pour 300 MO	Sensibilisation	150 000	150 000	-
			Formation	240 000	240 000	-
			Matériels	805 000	-	805 000
			Main d'Œuvre	17 653 000	-	17 653 000
			Suivi technique	1 150 000	1 150 000	-
			Suivi Autorités+ média	1 087 160	1 087 160	-
			21 085 160	2 627 160	18 458 000	
		AGRICULTURE: Projet d'aménagement de 5 ha d'espace de site agricole Pour 50 MO	Sensibilisation	167 900	167 900	-
			Formation	-	-	-
			Matériels	424 000	-	424 000
			Main d'Œuvre	4 500 000	-	4 500 000
Suivi technique	300 000		300 000	-		
Suivi Autorités	447 900		447 900	-		
	5 839 800	915 800	4 924 000			
	550 MO		43 381 860	6 034 860	37 347 000	
2	Iférouane	INFRASTRUCTURE: Projet de Fonçage de 80 puits de recharge de la nappe (Puits perdus) Pour 250 MO	Sensibilisation	154 740	154 740	-
			Formation	240 000	240 000	-
			Matériels	1 085 000	-	1 085 000
			Main d'Œuvre	13 059 000	-	13 059 000
			Suivi technique	1 150 000	1 150 000	-
			Suivi Autorités + média	1 087 160	1 087 160	-
				16 775 900	2 631 900	14 144 000
		INFRASTRUCTURE: Projet de Création des marres Pour 200 MO	Sensibilisation	40 000	40 000	-
			Formation	140 000	140 000	-
			Matériels	641 000	-	641 000
			Main d'Œuvre	14 620 000	-	14 620 000
			Suivi technique	1 150 000	1 150 000	-
			Suivi Autorités + média	1 227 160	1 227 160	-
			17 818 160	2 557 160	15 261 000	
		ENVIRONNEMENT: Projet d'Elagage prosopis sur 20 ha Pour 200 MO	Sensibilisation	224 160	224 160	-
			Formation	605 660	605 660	-
			Matériels	1 034 000	-	1 034 000
			Main d'Œuvre	14 414 000	-	14 414 000
Suivi technique	1 131 680		1 131 680	-		
Suivi Autorités + média	2 590 500		2 590 500	-		
	20 000 000	4 552 000	15 448 000			
	650 MO		54 594 060	9 741 060	44 853 000	
3	Gougaram	INFRASTRUCTURE: Projet de Fonçage de 80 puits de recharge de la nappe (Puits perdus) Pour 250 MO	Sensibilisation	154 740	154 740	-
			Formation	240 000	240 000	-
			Matériels	1 085 000	-	1 085 000
			Main d'Œuvre	13 059 000	-	13 059 000
			Suivi technique	1 150 000	1 150 000	-
			Suivi Autorités + média	1 087 160	1 087 160	-
				16 775 900	2 631 900	14 144 000
		INFRASTRUCTURE: Projet	Sensibilisation	40 000	40 000	-

		de Création des marres Pour 200 MO	Formation	140 000	140 000	-
			Matériels	641 000	-	641 000
			Main d'Œuvre	14 620 000	-	14 620 000
			Suivi technique	1 150 000	1 150 000	-
			Suivi Autorités + média	1 227 160	1 227 160	-
				17 818 160	2 557 160	15 261 000
		ENVIRONNEMENT: Projet d'Elagage prosopis sur 20 ha Pour 200 MO	Sensibilisation	224 160	224 160	-
			Formation	605 660	605 660	-
			Matériels	1 034 000	-	1 034 000
			Main d'Œuvre	14 414 000	-	14 414 000
			Suivi technique	1 131 680	1 131 680	-
			Suivi Autorités + média	2 590 500	2 590 500	-
				20 000 000	4 552 000	15 448 000
	650 MO	54 594 060	9 741 060	44 853 000		
4	Damat	INFRASTRUCTURE: Projet de Réalisation de 2004 ml de berges de protection mécanique des koris Pour 300 MO	Sensibilisation	150 000	150 000	-
			Formation	240 000	240 000	-
			Matériels	805 000	-	805 000
			Main d'Œuvre	17 125 000	-	17 125 000
			Suivi technique	1 150 000	1 150 000	-
			Suivi Autorités+ média	1 087 160	1 087 160	-
				20 557 160	2 627 160	17 930 000
		ENVIRONNEMENT: Projet d'Elagage prosopis sur 20 ha Pour 200 MO	Sensibilisation	224 160	224 160	-
			Formation	605 660	605 660	-
			Matériels	1 034 000	-	1 034 000
			Main d'Œuvre	14 414 000	-	14 414 000
			Suivi technique	1 131 680	1 131 680	-
			Suivi Autorités + média	2 590 500	2 590 500	-
				20 000 000	4 552 000	15 448 000
	500 MO	40 557 160	7 179 160	33 378 000		
5	Arlit	INFRASTRUCTURE: Projet de Construction (en semi-dur) des Murs de 7 clôtures de 7 écoles Pour 500 MO	Sensibilisation	-	-	-
			Formation	-	-	-
			Matériels	65 355 997	-	65 355 997
			Main d'Œuvre	36 103 375	-	36 103 375
			Suivi technique	7 560 000	7 560 000	-
			Suivi Autorités+ média	6 630 120	6 630 120	-
				115 649 492	14 190 120	101 459 372
		ENVIRONNEMENT: Projet de Réalisation des Banquettes sur 240 ha et des Travaux d'Assainissement Pour 800 MO	Sensibilisation	695 640	695 640	-
			Formation	844 556	844 556	-
			Matériels	5 212 500	-	5 212 500
			Main d'Œuvre	71 707 933	-	71 707 933
			Suivi technique	4 973 307	4 973 307	-
			Suivi Autorités+ média	4 566 064	4 566 064	-
				88 000 000	11 079 567	76 920 433
	1200 MO	203 649 492	25 269 687	178 379 805		
6	Agadez	AGRICULTURE: Projet d'aménagement de 5 ha d'espace de site agricole Pour 50 MO	Sensibilisation	167 900	167 900	-
			Formation	-	-	-
			Matériels	424 000	-	424 000
			Main d'Œuvre	4 500 000	-	4 500 000
			Suivi technique	300 000	300 000	-
			Suivi Autorités	447 900	447 900	-
				5 839 800	915 800	4 924 000
		INFRASTRUCTURE: Projet de Construction d'un mur de clôture (en semi-dur) de la Case de santé d'Alercès Pour 100 MO	Sensibilisation	-	-	-
			Formation	-	-	-
			Matériels	9 336 571	-	9 336 571
			Main d'Œuvre	5 157 625	-	5 157 625
			Suivi technique	1 080 000	1 080 000	-
			Suivi Autorités+ média	947 160	947 160	-

				16 521 356	2 027 160	14 494 196
		INFRASTRUCTURE: Projet de Construction (en semi-dur) des murs de clôture de l'École Normale des Instructeurs (ENI) Pour 100 MO	Sensibilisation	-	-	-
			Formation	-	-	-
			Matériels	9 336 571	-	9 336 571
			Main d'Œuvre	5 157 625	-	5 157 625
			Suivi technique	1 080 000	1 080 000	-
			Suivi Autorités+ média	947 160	947 160	-
				16 521 356	2 027 160	14 494 196
		INFRASTRUCTURE: Projet de Construction d'un mur de clôture (en semi-dur) du Centre de Formation Professionnelle et Technique (CFPT) Pour 100 MO	Sensibilisation	-	-	-
			Formation	-	-	-
			Matériels	9 336 571	-	9 336 571
			Main d'Œuvre	5 157 625	-	5 157 625
			Suivi technique	1 080 000	1 080 000	-
			Suivi Autorités+ média	947 160	947 160	-
				16 521 356	2 027 160	14 494 196
		INFRASTRUCTURE: Projet de Réhabilitation du Sultanat (en semi-dur) d'Agadez Pour 100 MO	Sensibilisation	40 000	40 000	-
			Formation	140 000	140 000	-
			Matériels	3 217 571	-	3 217 571
			Main d'Œuvre	10 045 000	-	10 045 000
			Suivi technique	470 265	470 265	-
			Suivi Autorités+ média	1 227 160	1 227 160	-
				15 139 996	1 877 425	13 262 571
		ENVIRONNEMENT: Projet de réalisation des Banquettes sur 80 ha ; des travaux d'assainissement, d'Aménagement du site de la flamme de la paix et de protection biologique du koris sur 1800ml Pour 800 MO	Sensibilisation	672 480	672 480	-
			Formation	1 079 080	1 079 080	-
			Matériels	8 009 956	-	8 009 956
			Main d'Œuvre	72 721 834	-	72 721 834
			Suivi technique	5 385 440	5 385 440	-
			Suivi Autorités+ média	7 314 360	7 314 360	-
				95 183 150	14 451 360	80 731 790
			1250 MO	165 727 014	23 326 065	142 400 949
7	Dirkou	AGRICULTURE: Projet d'Elagage des dattiers sur 10 ha Pour 120 MO	Sensibilisation	40 000	40 000	-
			Formation	140 000	140 000	-
			Matériels	1 850 000	-	1 850 000
			Main d'Œuvre	5 280 000	-	5 280 000
			Suivi technique	903 900	903 900	-
			Suivi Autorités	1 227 160	1 227 160	-
				9 441 060	2 311 060	7 130 000
		INFRASTRUCTURE: Projet de : Construction (en semi-dur) des murs de clôture de l'École Pour 100 MO	Sensibilisation	40 000	40 000	-
			Formation	140 000	140 000	-
			Matériels	2 059 875	-	2 059 875
			Main d'Œuvre	12 700 000	-	12 700 000
			Suivi technique	2 382 800	2 382 800	-
			Suivi Autorités+ média	1 227 160	1 227 160	-
				18 549 835	3 789 960	14 759 875
	220 MO	27 990 895	6 101 020	21 889 875		
8	Bilma	AGRICULTURE: Projet d'Elagage des dattiers sur 10 ha Pour 120 MO	Sensibilisation	40 000	40 000	-
			Formation	140 000	140 000	-
			Matériels	815 000	-	815 000
			Main d'Œuvre	6 150 000	-	6 150 000
			Suivi technique	811 560	811 560	-
			Suivi Autorités	1 227 160	1 227 160	-
				9 183 720	2 218 720	6 965 000
		INFRASTRUCTURE: Projet d'Aménagement des eaux de source Pour 150 MO	Sensibilisation	40 000	40 000	-
			Formation	140 000	140 000	-
			Matériels	2 179 900	-	2 179 900
			Main d'Œuvre	6 666 170	-	6 666 170
		Suivi technique	798 956	798 956	-	

			Suivi Autorités+ média	1 227 160	1 227 160	-
				11 052 186	2 206 116	8 846 070
		270 MO		20 235 906	4 424 836	15 811 070
9	Djado	ENVIRONNEMENT: Projet de Fixation de dunes sur 15ha et faucardage Pour 150 MO	Sensibilisation	788 280	788 280	-
			Formation	695 000	695 000	-
			Matériels	1 265 000	-	1 265 000
			Main d'Œuvre	10 504 000	-	10 504 000
			Suivi technique	1 136 060	1 136 060	-
			Suivi Autorités+ média	5 811 660	5 811 660	-
		150 MO		20 200 000	8 431 000	11 769 000
10	Fachi	INFRASTRUCTURE: Projet de Construction (en semi-dur) des murs de clôture de la mairie Pour 100 MO	Sensibilisation	-	-	-
			Formation	-	-	-
			Matériels	5 916 571	-	5 916 571
			Main d'Œuvre	6 790 000	-	6 790 000
			Suivi technique	1 051 950	1 051 950	-
			Suivi Autorités+ média	1 227 160	1 227 160	-
				14 985 681	2 279 110	12 706 571
		ENVIRONNEMENT: Projet de Fixation des dunes sur 15 ha ; désensablement et protection des salines Pour 60 MO	Sensibilisation	788 280	788 280	-
			Formation	-	-	-
			Matériels	425 000	-	425 000
			Main d'Œuvre	4 080 000	-	4 080 000
			Suivi technique	1 102 650	1 102 650	-
			Suivi Autorités+ média	4 391 430	4 391 430	-
				10 787 360	6 282 360	4 505 000
160 MO		25 773 041	8 561 470	17 211 571		
11	Aderbissinat	ENVIRONNEMENT: Projet de réalisation de : 50 ha de demi-lunes ; 5 ha de fixation de dunes ; 100 kml Ouverture de bande pare-feux et Plantation de 400 plants au CSI et CEG Pour 500 MO	Sensibilisation	880 920	880 920	-
			Formation	1 185 530	1 185 530	-
			Matériels	3 760 228	-	3 760 228
			Main d'Œuvre	33 140 333	-	33 140 333
			Suivi technique	2 801 749	2 801 749	-
			Suivi Autorités+ média	7 731 240	7 731 240	-
				49 500 000	12 599 439	36 900 561
		INFRASTRUCTURE: Projet de réalisation des Travaux de protection des classes et du CSI par la réalisation d'un enrochement et remblayage avec latérite compactée et plantation d'arbres Pour 150 MO	Sensibilisation	40 000	40 000	-
			Formation	140 000	140 000	-
			Matériels	320 000	-	320 000
			Main d'Œuvre	2 875 000	-	2 875 000
			Suivi technique	570 625	570 625	-
			Suivi Autorités+ média	1 227 160	1 227 160	-
				5 172 785	1 977 785	3 195 000
		INFRASTRUCTURE: Projet de Réhabilitation Case de Santé Intégré (CSI) et Construction d'un Hangar Métallique/salle d'observation Pour 70 MO	Sensibilisation	40 000	40 000	-
			Formation	140 000	140 000	-
			Matériels	2 636 300	-	2 636 300
			Main d'Œuvre	1 175 000	-	1 175 000
			Suivi technique	204 250	204 250	-
			Suivi Autorités+ média	1 227 160	1 227 160	-
				5 422 710	1 611 410	3 811 300
720 MO		60 095 495	16 188 634	43 906 861		
12	Dabaga	INFRASTRUCTURE : Projet de Réhabilitation des pistes rurales sur 250 km et Elagage prosopis sur 100 ha Pour 550 MO	Sensibilisation	707 220	707 220	-
			Formation	-	-	-
			Matériels	5 535 000	-	5 535 000
			Main d'Œuvre	44 480 000	-	44 480 000
			Suivi technique	4 066 194	4 066 194	-
			Suivi Autorités+ média	7 935 225	7 935 225	-
			62 723 639	12 708 639	50 015 000	
550 MO		62 723 639	12 708 639	50 015 000		
13	Tchirozérine	ENVIRONNEMENT: Projet de Récupérer 232 ha de terres	Sensibilisation	776 700	776 700	-
			Formation	1 168 160	1 168 160	-

		par la réalisation des banquettes et Ramassage des ordures et déchets Pour 1000 MO	Matériels	2 109 617	-	2 109 617
			Main d'Œuvre	100 750 960	-	100 750 960
			Suivi technique	6 744 827	6 744 827	-
			Suivi Autorités+ média	7 615 440	7 615 440	-
				119 165 704	16 305 127	102 860 577
		AGRICULTURE: Projet d'aménagement de 5 ha d'espace de site agricole Pour 50 MO	Sensibilisation	167 900	167 900	-
			Formation	-	-	-
			Matériels	424 000	-	424 000
			Main d'Œuvre	4 500 000	-	4 500 000
			Suivi technique	300 000	300 000	-
			Suivi Autorités	447 900	447 900	-
			5 839 800	915 800	4 924 000	
			1050 MO	125 005 504	17 220 927	107 784 577
14	Ingall	ENVIRONNEMENT: Projet de récupération de 100 ha de terres dégradées à récupérer (demi-lunes) et la réalisation de 320 kml d'ouverture de bande pare-feux) Pour 800 MO	Sensibilisation	811 440	811 440	-
			Formation	1 298 030	1 298 030	-
			Matériels	4 270 139	-	4 270 139
			Main d'Œuvre	64 189 333	-	64 189 333
			Suivi technique	4 699 818	4 699 818	-
			Suivi Autorités+ média	7 731 240	7 731 240	-
			800 MO	83 000 000	14 540 528	68 459 472
15	Tabelot	INFRASTRUCTURE : Projet d'aménagement des pistes rurales et lutte contre la pollution Pour 600 MO	Sensibilisation	737 650	737 650	-
			Formation	-	-	-
			Matériels	5 686 000	-	5 686 000
			Main d'Œuvre	57 330 100	-	57 330 100
			Suivi technique	2 239 500	2 239 500	-
		Suivi Autorités+ média	3 374 950	3 374 950	-	
	600 MO	69 368 200	6 352 100	63 016 100		
GRAND TOTAL EN FCA				1 056 896 326	175 821 046	881 075 280
GRAND TOTAL EN USD				2 071 387	344 588	1 726 800

ANNEXE 6. Bénéficiaires de la formation professionnelle (par sexe, centre de formation, commune et filières)

N°	Centres	Communes	Filières retenues																		TOTAL		
			Electricité Bat			Chauffeur dépanneur			Mécanique Moto-Pompes			Couture			Teinture Batik			Coiffure Beauté					
			F	G	E	F	G	E	F	G	E	F	G	E	F	G	E	F	G	E	F	G	E
1	Agadez	Agadez	0	2	2	0	3	3	0	2	2	1	3	4	10	0	10	30	0	30	41	10	51
2		Ingall	0	2	2	0	3	3	0	2	2	2	2	4			0			0	2	9	11
3		Aderbissinat	0	2	2	0	3	3	0	2	2	2	2	4			0			0	2	9	11
4		Timia	0	2	2	0	3	3	0	2	2	3	1	4			0			0	3	8	11
Total			0	8	8	0	12	12	0	8	8	8	8	16	10	0	10	30	0	30	48	36	84
5	Arlit	Arlit	0	2	2	0	3	3	0	2	2	4	0	4							4	7	11
6		Iférouane	0	2	2	0	2	2	0	2	2	4	0	4							4	6	10
7		Dannet	0	2	2	1	1	2	0	2	2	2	2	4							3	7	10
8		Gougaram	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0	4	4							0	10	10
Total			0	8	8	1	8	9	0	8	8	10	6	16			0			0	11	30	41
9	Bilma	Bilma	0	2	2	0	3	3	0	2	2	4	0	4							4	7	11
10		Djado	0	2	2	0	3	3	0	2	2	4	0	4							4	7	11
11		Dirkou	0	2	2	0	3	3	0	2	2	2	2	4							2	9	11
12		Fachi	0	2	2	0	3	3	0	2	2	4	0	4							4	7	11
Total			0	8	8	0	12	12	0	8	8	14	2	16			0			0	14	30	44
13	Tchirozérine	Tchiro	0	2	2	0	4	4	0	2	2	4	0	4							4	8	12
14		Tabelot	0	2	2	0	4	4	0	2	2	0	4	4							0	12	12
15		Dabaga	0	2	2	0	4	4	0	2	2	1	3	4							1	11	12
Total			0	6	6	0	12	12	0	6	6	5	7	12			0			0	5	31	36
Total général			0	30	30	1	44	45	0	30	30	37	23	60	10	0	10	30	0	30	78	127	205

